



**HAL**  
open science

# L'animal en géographie : l'exemple du requin à la Réunion pour une meilleure compréhension des jeux d'acteurs et de l'aménagement des territoires

Théo Salvat

## ► To cite this version:

Théo Salvat. L'animal en géographie : l'exemple du requin à la Réunion pour une meilleure compréhension des jeux d'acteurs et de l'aménagement des territoires. Education. 2018. dumas-04452499

**HAL Id: dumas-04452499**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04452499>**

Submitted on 16 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

---

## Mémoire

présenté pour l'obtention du Grade de

## MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation »

**Mention 2<sup>nd</sup> degré, Professeur des Lycées et Collèges, Histoire-Géographie**

L'animal en Géographie: l'exemple du requin à la Réunion pour une meilleure compréhension des jeux d'acteurs et de l'aménagement des territoires

présenté par  
Théo SALVAT

Sous la direction de :  
Michel Vrac

Grade : Maitre de conférences

Année universitaire 2017-2018

## **Mes remerciements**

Avant d'entamer la lecture de ce mémoire, je tenais à remercier les personnes ayant contribué à la réalisation de ce dernier.

A Monsieur Michel Vrac, mon directeur de mémoire, pour m'avoir donné goût à l'enseignement de la Géographie et pour les deux années de formation à ses côtés.

A Messieurs Frédéric Burger et Fabrice Barassi-Zamochnikoff, mes deux tuteurs de cette année de stage, pour leur bienveillance et leurs précieux conseils tout au long de cette année.

A ma classe de Première Scientifique, pour leur investissement et leur bonne humeur.

## Sommaire

Introduction.....	
I Une réflexion épistémologique nouvelle sur la place de l'animal en Géographie: la reconnaissance de l'animal en tant qu'acteur de nos territoires ?.....	
A) Vers une géographie « humanimale » ?.....	
B) L'animal au prisme du conflit et du risque: l'ambiguïté des relations homme/animal.....	
C) L'animal, un acteur intégré au sein du territoire ?.....	
II Le requin: un animal idéal et complexe pour comprendre les interactions entre l'homme et l'animal.....	
A) Un animal emblématique des relations complexes entre l'homme et l'animal.....	
B) Mythifiée et passionnée, quelle est l'image du requin ?.....	
C) Le cadre réunionnais: « peur sur les plages ».....	
III Enseigner l'animal en géographie pour une réflexion critique sur le rôle des acteurs dans le cadre de l'aménagement des territoires ?.....	
A) Une volonté: justifier la mise en oeuvre d'une pédagogie innovante.....	
B) Une construction: s'appuyer sur des modèles préexistants pour enrichir sa méthodologie.....	
C) Une nécessité: opérer un regard critique sur la mise en oeuvre et la réalisation de la démarche...	
Conclusion.....	

## Introduction

« Tous les animaux sont égaux mais certains sont plus égaux que d'autres. »<sup>1</sup>

George Orwell, auteur britannique, est connu avant tout pour son oeuvre majuscule, *1984*<sup>2</sup>, terrifiante quant à son contenu et ses résonances actuelles pour nos sociétés. Pour autant, *La ferme des animaux* constitue, en préambule à notre propos, une première mise sous tension des problématiques à l'œuvre pour notre sujet d'étude. Lorsque Orwell fait de la révolte animale une métaphore à peine déguisée de la révolution bolchévique de 1917 et du suprême leader cochon Napoléon la caricature tyrannique des hérauts totalitaires de l'entre-deux-guerres, l'auteur confère à l'animal des attributs physiques et des valeurs morales que nous pourrions considérer nous-mêmes comme inhumaines. N'y a-t-il pas dans la pratique et la pensée des totalitarismes, nazie plus que de raison, le rejet de ce qui nous rend humain, la haine de l'humanité et son exécration considérée comme en témoigne le recours au vocabulaire de l'animalité.

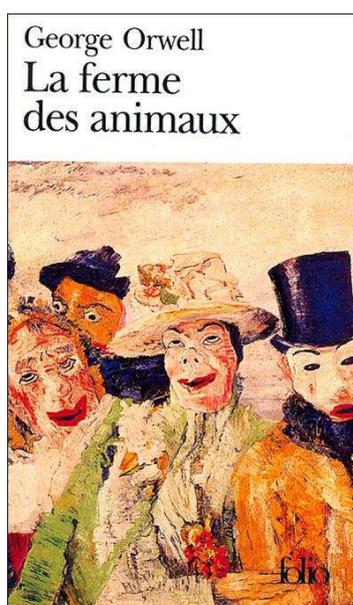


Fig 1. Première de couverture de l'ouvrage en format Folio  
présentant les animaux sous des traits humains.

En prenant l'exemple du cochon et en lui conférant le pouvoir de lire, d'écrire et mémoriser, Orwell lui accorde *de facto* ce que l'humain use en partie pour s'extirper de son frère animal. Dans

---

<sup>1</sup> George Orwell (trad. Jean Queval), *La Ferme des animaux* (1945), éd. Gallimard, coll. « Folio », 1984 (ISBN 2-07-037516-1), chap. 10, p. 144

<sup>2</sup> George Orwell (trad. Amélie Audibert), *1984*, Gallimard, coll. « Folio » (n°822), Paris, 16 décembre 1972

le roman, le cochon incarne ce qu'il y a de plus noble, use de sa supériorité à son profit et construit son idéologie autour de son éducation, celle qui fait de lui tout sauf un animal. S'excluant de la masse, les animaux de la ferme qu'il méprise, Napoléon (nom du tyran porcin) sélectionne ceux qui pourront servir ses intérêts au regard de leurs qualités et de leur utilité: pour exemple, les chiens seront utilisés comme garde du corps. De cette trame, comment expliquer cette première citation et la relier à notre sujet ? Cette locution est déclamée par l'âne, poursuivant ce que le cochon n'osait pas affirmer mais ce qui, en l'état, était pratiqué. Le cochon, qui, biologiquement parlant, fait partie de l'espèce animale se pose en défenseur de sa propre espèce, celle évoluée puisque douée de raison et supérieure aux autres par sa capacité à mobiliser autour d'elles toutes les autres espèces. Le processus de sélection en découlant valorise et justifie une hiérarchie<sup>3</sup>: si, effectivement, se justifie l'égalité de fait entre tous les animaux, au sein de la société animale, a su s'opérer des distinctions et des relations dominant/dominé. La démonstration éclaire notre propos en ouvrant une réflexion plus vaste sur le rapport entre l'homme/animal: l'humain incarnant la figure autoritaire, dominant sa vaste cour, animale. Cette vision critique et pessimiste de la société dont témoigne Orwell trouve son miroir au sein de la société animale: la caricature cible parfaitement les propres défaillances de notre humanité grâce à cette utilisation de l'animal. L'animal et l'animalité, définissant les caractéristiques propres à l'animal contrairement aux facultés humaines, comme grille d'analyse sont très souvent utilisés en littérature pour servir les intérêts de l'auteur.

Pour autant, quid du rapport et de la relation entre l'homme et l'animal au prisme d'un regard désormais géographique ? Porter cette réflexion engage de faire attention à ces considérations évoquées précédemment tout en les approfondissant. En effet, la géographie<sup>4</sup>, définie d'emblée en tant que science attachée à l'étude de l'espace et aux occupations de l'activité humaine sur cette espace, semble pouvoir nous permettre de prolonger les réflexions épistémologiques et didactiques à l'oeuvre sur ce point: la question animale bien que marginale dans le domaine scientifique voit augurer de nouveaux thèmes de réflexion depuis une vingtaine d'années. De plus, s'intéresser à l'animal promet de répondre aux attentes souvent légitimes d'un public plus large, curieux comme le montre les succès de formats médiatiques, dont télévisuels, étonnants<sup>5</sup>: opposer

---

<sup>3</sup> Darwin refuse toute idée de hiérarchie au sein de la théorie de l'évolution, l'arbre, se déclinant en diverses branches et non par des couches superposées.

<sup>4</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566

<sup>5</sup> « Michael Phelps va nager contre un grand requin blanc ». L'Equipe. [16/06/2017]. Web. URL: <https://www.lequipe.fr/Natation/Actualites/Michael-phelps-va-nager-contre-un-grand-requin-blanc/811412>

l'homme à l'animal fait recette depuis des millénaires. En parallèle, la volonté de plus en plus forte de connaître le monde qui nous entoure s'inscrit au moment même où s'affirme l'extinction de masse de nombreuses espèces animales et végétales.<sup>6</sup> Ironie de l'histoire, tragique et hypocrite ou réel désir d'apprendre pour mieux comprendre et donc se donner les moyens d'agir: les réponses ne peuvent être tranchées aussi rapidement. L'étude de l'animal en géographie promet donc d'assouvir les passions et continuer d'alimenter les débats qui justifient les politiques mises en place influençant ou non la présence de l'animal. L'analyse de celles-ci permet de révéler une multitude d'actions et de réactions diverses et qui trouvent toutes leur légitimité dans un construit social et des intérêts propres pour chaque prise de décision. S'intéresser aux animaux sauvages permet de livrer un point d'appui original en cela que l'animal sauvage porte par ce qu'il représente, fascination et vénération, insoumission et hostilité. En fondant notre étude sur ceux-ci, on rajoute une part de difficulté dans l'analyse des sources puisque de par leur condition, ces animaux ne peuvent s'étudier qu'au prisme seul de leur utilité pour l'homme: peut-on réellement conditionner l'animal sauvage ? L'Homme peut-il avoir des attentes vis-à-vis de celui-ci ? Si oui, il faut poser la question de la dénaturation de ce dernier notamment dans le cadre des structures d'enfermement que peuvent représenter zoos ou aquariums.

En menant ce travail de définition préalable, il s'agit de circonscrire les limites de notre réflexion en adaptant le propos aux actuelles problématiques mises en lumière dans la dernière parution de la revue *Historiens et Géographes*. Celle-ci, tout en soulignant dans le dossier consacré à l'animal en géographie les apports récents sur ce thème, affirme avec force la nécessité d'ouvrir la discipline à d'autres champs de réflexion comme ont pu le faire d'autres sciences sociales comme l'histoire, la sociologie ou l'anthropologie.<sup>7</sup>

Qu'est ce qu'un animal ? Si on se réfère au latin *animalis*, l'animal est un être mu par le souffle de la vie. Les dictionnaires offrent une multitude de critères mais ne peuvent masquer l'impuissance que nous avons à définir précisément ce qu'est l'animal.

Qu'est ce qu'un homme ? L'homme est biologiquement un animal comme l'a révélé Darwin, ébranlant l'origine divine et la mission originelle qu'avait eu l'homme de dominer son

---

<sup>6</sup> Audrey Garric, « La sixième extinction de masse des animaux s'accélère » [En ligne], *Le Monde*, 11/07/2017

URL: [http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2017/07/10/la-sixieme-extinction-de-masse-des-animaux-s-accelere-de-maniere-dramatique\\_5158718\\_1652692.html](http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2017/07/10/la-sixieme-extinction-de-masse-des-animaux-s-accelere-de-maniere-dramatique_5158718_1652692.html)

<sup>7</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566

espace.<sup>8</sup> L'homme ne se définit pourtant pas comme un animal. Le terme d'animal renvoie dans le vocabulaire courant et en philosophie à ce qui est « non-humain ».<sup>9</sup> Cette appréhension négative de l'homme vis à vis de l'animal fait de l'animal un être constitué de manques, des manques qui reflètent la fameuse « différence de nature », longtemps usée pour légitimer de notre supériorité. Les travaux scientifiques menés par les sciences animales mettent en perspective chaque « manque » pour mieux le contester: les résultats témoignent de l'incontestable richesse des pratiques sociales et de l'intellect de ces animaux.<sup>10</sup> Poursuivre cette logique revient à prolonger ce que les sciences sociales tentent désormais de récuser dans leurs publications: l'anthropocentrisme exalté de nos sociétés. En se considérant tel le chaînon manquant de l'évolution, en persévérant à assumer ce rôle bienfaiteur ou destructeur, l'homme se serait pris pour Dieu. Par ailleurs, penser également une relation homme/animal invite à exclure l'homme du système et accepter comme acquis la séparation qui, d'un point de vue biologique, n'a pas de sens.

Dernier élément à définir, qu'est ce que l'animal sauvage ? Pour répondre à cette définition, il est possible de prendre appui sur ce qui est proposé en introduction du chapitre 12 de l'ouvrage de Jean Baptiste Jeangène Vilmer « *Ethique animale* »<sup>11</sup>: « Les animaux sauvages sont ceux qui ne sont ni apprivoisés, ni tenus en captivité et qui vivent à l'état naturel. D'un point de vue juridique, la distinction est importante puisque l'animal domestique est *res propria*, c'est à dire qu'il est soumis au droit de propriété, tandis que l'animal sauvage est *res nullius*, c'est-à-dire sans maître, qui n'est l'objet d'aucun droit de propriété - du moins jusqu'à sa capture. Notons qu'un animal, même élevé en captivité, redevient gibier *res nullius* dès qu'il retrouve son entière liberté: il est alors insusceptible d'appropriation sans un fait de chasse. Cette différence a une conséquence: tandis que la protection de l'animal domestique est basée sur le bien-être de l'animal lui-même, celle de l'animal sauvage n'est basée que sur l'intégrité de la gestion de la biodiversité et des stocks cynégétiques et halieutiques, ce qui peut être problématique ».

Ce choix de l'animal sauvage trouve sa justification par la volonté d'associer des démarches pédagogiques innovantes, sur lesquelles nous reviendrons, autour d'un thème qui suscite souvent l'intérêt. Le public choisi et notamment les jeunes générations, sensibilisées aux logiques de

---

<sup>8</sup> « Genèse ». Chapitre 1, verset 26. Louis Segond. 1910: « Puis Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre. »

<sup>9</sup> Animal, Dictionnaire de philosophie, Noëlla Baraquin (dir.), Paris, Armand-Colin, 2007

<sup>10</sup> Chapouthier G. Et Nouët J.-C (dir) [2006], *Humanité, animalité: quelles frontières ?*, Paris, Connaissances et savoirs, p49-63.

<sup>11</sup> Jeangène Vilmer Jean-Baptiste [2012], *Ethique animale*, Paris, Puf, page 239

développement durable et conscientes des risques liés à l'érosion de la biodiversité, pourraient ainsi exercer leur esprit critique en sortant du tout et foisonnant outil médiatique. Repenser le rapport homme/animal, c'est finalement tenter de trouver une autre manière de concevoir les liens entre l'homme et l'animal. La traditionnelle vision manichéenne condamne l'homme et son activité destructrice or au-delà de ses conceptions, il est important de rendre grâce aux diverses stratégies mises en place pour veiller à la préservation et à la conservation des espèces animales. Plus encore, c'est parce que l'animal sauvage a cette liberté, est indompté que la confrontation avec l'anthropocentrisme sous-jacent crée une tension intéressante. En effet, elle permet de se confronter à nos propres manières de penser la nature et donc l'animal. Comme l'évoque l'ambition de l'introduction de la Revue *Historiens et Géographes*<sup>12</sup>: « Il ne s'agit pas de parler de l'animal en tant que tel mais de questionner la relation des êtres humains à ce dernier, pour penser la société au-delà de ses composantes humaines. En introduisant des acteurs non humains, la présence animale contribue à complexifier notre pensée de la société et l'enrichir ».

En géographie, il s'agit donc d'inscrire l'animal en tant qu'acteur spatial, en tant qu'agent à l'image de ce que propose la « géographie humanimale » de Jean Estebanez.<sup>13</sup> L'animal agit sur le territoire par sa présence, le transforme tout comme l'homme. Les influences sont également réciproques entre les deux: il ne saurait désormais envisager une géographie sans une représentation plus forte de la biodiversité. Si l'Histoire a su inscrire une Histoire à parts égales, la géographie récente a développé le concept de « juste place »<sup>14</sup> pour la biodiversité afin de redonner toute la place à ces composantes qui façonnent l'espace tout autant que l'homme. En s'appuyant sur ces reconsidérations et en s'extirpant du prisme anthropocentré, il sera dès lors possible de réfléchir aux interactions communes qui unissent les individus humains et non humains.

Dans le cadre des programmes du secondaire, les réformes de 2015 au collège, en attendant celles à venir pour le lycée, n'ont pas encore pris en compte ces réflexions. On peut le regretter car l'une des meilleures façons de promouvoir les solidarités humaines et animales est d'intégrer au sein de l'école ce cadre résolument nouveau, plus juste sans doute et équilibré. De cette manière, il sera dès lors plus facile de combattre un catastrophisme latent qui imbibe les discours médiatiques.

---

<sup>12</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566

<sup>13</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566

<sup>14</sup> *Espace et Société* (2002), 110/111 : « La place de l'Animal ».

Le questionnement actuel en vigueur au sein de l'école rappelle les logiques de développement durable, en classe de Cinquième et Seconde, en intégrant volontiers les solutions émises pour résoudre les impacts de nos modes de consommation et de production. Le développement durable est trop souvent cantonné à être conditionné au prisme du seul pilier environnemental: les études se focalisent trop souvent sur de grandes conférences internationales (Rio, Kyoto, Paris...), leurs enjeux et leurs limites ou ces gestes et pratiques du quotidien qui permettraient de moins gaspiller... Dans l'ensemble, les individus restent passifs cantonnant la défense de l'environnement et de la nature à une mode, une tendance « bobo », un luxe pour riche comme le soutiennent une part croissante d'analyses géographiques à l'image de celle proposée par Joann Martinez Alier.<sup>15</sup>

La planète est présentée comme le réceptacle de ces politiques, désincarnée alors qu'en son sein siège la vie riche de milliards de formes animales et végétales différentes. Dès lors, pourquoi ne pas intégrer la place de l'animal au sein d'une réflexion plus vaste grâce à ces logiques de développement durable ? Incrire l'animal au coeur d'une société qui cherche à parfaire et intégrer en bonne intelligence toutes les sphères du vivant pourrait servir de curseur pour penser demain. Pourquoi la pratique de la géographie peut-elle permettre de concilier ces diverses données ? D'emblée, l'introduction de la Revue *Historiens et Géographes* rappelle le rôle que se doit de jouer le géographe<sup>16</sup>: « Un géographe ne voit pas la même chose qu'un biologiste ou un sociologue, mais il peut avoir un regard hybride et original contribuant à la compréhension des enjeux impliquant des animaux non-humains, ces derniers marquant particulièrement les sociétés et leurs territoires ».

Cette étude menée sur les animaux sauvages s'appuie sur un animal de référence: le requin. Pourquoi ce choix ? Le requin, faisant partie d'un écosystème complexe, est un maillon fondamental de la chaîne alimentaire. Qualifié de « super prédateur »<sup>17</sup>, son rôle est essentiel pour maintenir et structurer l'équilibre entre les espèces.

De nombreuses publications, reportages et oeuvres cinématographiques abreuvent sur le requin c'est parce que l'animal cristallise les tensions et les passions des sociétés humaines. Du succès des *Dents de la Mer* au catalogue aussi drôle que pathétique des films de série Z, le requin

---

<sup>15</sup> Philippe Sierra, 2017, *La géographie : concepts, savoirs et enseignements*, Armand Colin, Paris, Collection U

<sup>16</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566

<sup>17</sup> Bruno Scala, « La disparition des grands prédateurs mène aux catastrophes » [En ligne]. Futura. Publié le 20/07/2011  
URL: <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/developpement-durable-disparition-grands-predateurs-mene-catastrophes-31493/>

fait l'objet d'une mythologie oscillant entre fascination et vénération que bête de cauchemar, traumatisant des générations de baigneurs. On peut interroger: qui n'a pas consciemment ressenti cette peur, consciente ou non, au moment de l'entrée dans l'eau ou murmurer la musique de John Williams<sup>18</sup>. L'objet requin, par ce qu'il représente, est le fruit d'un construit social, d'héritages et de contextes qui jugulent les prises de décision en faveur de sa conservation ou de sa totale extermination<sup>19</sup>. En l'occurrence, le squalo permet de justifier une approche géographique autour de ces questions notamment en pensant aux logiques de l'aménagement des territoires. En adoptant un regard « animal/acteur spatial », l'étude du requin permet de retracer la relation homme/animal et des jeux de lutte<sup>20</sup> quant à l'appropriation de l'espace.

En effet, le rôle de la géographie se révèle déterminant pour mettre en lumière les modalités mises en place par l'homme pour intégrer ou non le requin au sein de son environnement. Il s'agit, dès lors, d'analyser et cibler les différents acteurs en place: les types de requin qui posent problème, les hommes mais lesquels ? Il est nécessaire de révéler la diversité de ces acteurs, du surfeur soucieux de pouvoir pratiquer en toute sécurité son activité, à l'écologiste, défendant la légitimité qu'a le requin à se trouver sur cet espace...et d'autres. La mise en valeur de ceux-ci permet de faire comprendre aux élèves les enjeux de l'aménagement du territoire en les inscrivant, eux-mêmes au coeur des processus justifiant les prises de décisions. La réponse n'est pas une mais multiple et dans le cas du requin, pris à l'échelle de l'île de la Réunion, de montrer comment un exemple concret des politiques d'aménagement mêle les acteurs et leurs intérêts — un exemple classique, déjà utilisé dans le champ de la recherche par les travaux d'Emmanuelle Surmont<sup>21</sup> notamment, mais qui doit être mis en perspective avec d'autres exemples et à d'autres échelles.

La situation de blocage est décrite, notamment par les médias locaux et les pressions de certains acteurs, pour étayer après chaque attaque l'incapacité qu'aurait les autorités à concevoir

---

<sup>18</sup> Choi C.Q., 2010, « How "Jaws" Forever Changed Our View of Great White Sharks », *LiveScience.com*.

<sup>19</sup> Neff C., 2015, « The Jaws Effect: How movie narratives are used to influence policy responses to shark bites in Western Australia », *Australian journal of political science*, vol. 50, n°1, pp. 114-127.

<sup>20</sup> Les jeux de lutte liés à l'appropriation de l'espace se justifient en prenant en considération le positionnement humain: le requin se déplace dans un territoire sans frontières et se retrouve présent dans tous les océans et mers du monde.

<sup>21</sup> Emmanuelle Surmont, « Peur sur les plages. Du "risque requin" à la "crise requin" à la Réunion », *Géoconfluences*, 2016, mis en ligne le 14 avril 2016  
URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/corpus-documentaire/peur-sur-les-plages-requins-reunion>

une politique efficace pour empêcher ces attaques. Le recours à ces sources, médias locaux, aux oeuvres cinématographiques et documentaires peuvent constituer de puissants relais pour faire comprendre aux élèves les différents enjeux entourant la relation homme/animal en mettant en lumière les constructions sociales et mentales qui influencent la vision que l'on a de l'animal, les luttes pour l'appropriation de l'espace à l'aune des initiatives entamées en géographie pour repenser ces thématiques.

Le rôle accru des réseaux sociaux comme « nouveau » véhicule d'information et promoteur autoproclamé de la réalité vraie sert également de point d'appui pour mettre en jeu les différentes perceptions qu'ont les individus de l'animal en question. Comment l'information est-elle orientée pour être mise au service d'une conviction ou des intérêts des acteurs ? Là encore, dans un souci constant de prolonger et accroître les méthodes et les compétences des élèves demandées durant tout le cycle secondaire<sup>22</sup>, dans cette volonté de parfaire cette éducation à la critique documentaire et au maniement des sources, l'objet requin tel qu'il est perçu par les acteurs humains se veut un bel exemple. Analyser les sources de ces réseaux sociaux est un enjeu important autant pour comprendre le mécanisme du partage d'informations et de ses relais par divers, « tweets, partage, capture d'écran » dans lequel baigne nos élèves, que pour identifier les stratégies de communication promues par les acteurs pour relayer l'information. Dans une société de l'immédiateté, questionner les sources s'avère déterminant. En cela, les programmes d'Education Morale et Civique (EMC)<sup>23</sup> proposent aux enseignants d'interroger les élèves sur leurs pratiques du numérique. Ce travail, mené sur le requin, peut s'insérer pleinement dans ses logiques. En intégrant au sein d'un corpus documentaire des extraits vidéos (reportages scientifiques animaliers ou ARTE jusqu'aux documents « grand public » de la télévision, tout en passant par les nombreux extraits de films), des publications tirées des réseaux sociaux, il est aussi question, pour nous, enseignant, de se former sans doute avec les gestes de nos élèves: cette démarche réflexive sera donc tout aussi intéressante pour l'enseignant dans la construction et la structuration de ces séances que pour les élèves qui, nous l'espérons, pourront comprendre les tenants et aboutissants sous-jacents le simple « tweet ».

Pour construire cette étude, un projet pédagogique et didactique est pensé et réfléchi dans le but de construire deux séances avec une classe de première S. Pourquoi le choix de cette classe ? Le coeur du programme de géographie de 1ère renvoie de manière constante aux logiques

---

<sup>22</sup> [http://ww2.ac-poitiers.fr/hist\\_geo/IMG/pdf/Capacites\\_et\\_methodes\\_lycee.pdf](http://ww2.ac-poitiers.fr/hist_geo/IMG/pdf/Capacites_et_methodes_lycee.pdf)

<sup>23</sup> [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=90243](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243)

d'aménagement du territoire et des conflits d'acteurs pouvant résulter de logiques d'appropriation et de défense d'intérêts de chacun des acteurs spatiaux de ce territoire. Un des thèmes de l'année se prête à l'étude de l'animal/requin: thème 3, chapitre sur les territoires ultramarins de l'UE et leur développement. L'exemple de la Réunion sert de point d'appui pour justement lier les particularités de ce territoire insulaire (tourisme, économie de la mer, parcs naturels) à l'exemple du squalo qui, par sa présence, « menace » le développement de l'île. Le cas de la Réunion et de sa perception du requin est de fait à mettre en lien à une échelle plus large pour montrer comment le requin peut être, en bien des aspects, un outil de promotion et de marketing territorial comme le montre les exemples sud-africains ou australiens. Pour évoquer la démarche suivie, il s'agit, là, de prendre la forme d'un débat argumenté<sup>24</sup> à partir de la constitution d'un corpus documentaire réalisé en amont par l'enseignant où chacun des grands acteurs de ce territoire sera mis en avant. Le but est de développer de nouvelles pratiques méthodologiques et didactiques qui permettront aux élèves d'acquiescer d'autres méthodes de travail et surtout de réflexion sur ces thèmes. L'exemple original du requin pour étudier la Réunion a pour objectif initial de renforcer un angle original, exotique, relativement connu pour les élèves et porteur d'un intérêt souvent certain. Chaque groupe pourra, à partir des documents proposés<sup>25</sup> défendre les intérêts et le point de vue d'un des protagonistes. On peut, d'ores et déjà, souligner le travail conséquent réalisé par Anne Le Berre, professeure d'histoire-géographie au lycée Albert Camus à Rillieux-la-Pape (69) qui a également créé un jeu de rôles autour de l'exemple du requin à la Réunion<sup>26</sup>. Tout en soulignant les apports et la méthode extrêmement rigoureuse de l'enseignante, il s'agira, dans le cadre de notre étude, de s'approprier d'autres exemples notamment par le recours à des sources différentes, en s'appuyant plus nettement sur les perceptions et les représentations des élèves. Le ou les résultats de ce débat serviront à la réalisation d'une carte heuristique afin de remployer les différents arguments au service d'une lecture critique de l'aménagement des territoires. Il s'agit également de démontrer, dans le cadre de la Réunion, le rôle fondamental des groupes de pression, lobbys, qui usent de leur intérêt pour pouvoir légitimement faire admettre la nécessité de « faire la chasse » au requin.

---

<sup>24</sup> [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/02/3/Ress\\_emc\\_debat-plus-loin\\_464023.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/02/3/Ress_emc_debat-plus-loin_464023.pdf)

<sup>25</sup> comme évoqué: les sources seront variées (Vidéo, musique, journaux locaux, réseaux sociaux...)

<sup>26</sup> Anne Le Berre, « Organiser un jeu de rôle en classe sur la "crise requin" à la Réunion », *Géoconfluences*, 2016, mis en ligne le 5 septembre 2016.  
URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/geographie-appliquee/organiser-un-jeu-de-role-requin/>

Par ces différentes logiques esquissées en amont, il convient de se demander pourquoi grâce à l'exemple du requin questionner la place de l'animal en géographie permet de mieux comprendre les logiques à l'oeuvre pour l'appropriation et l'aménagement des territoires ?

## I Une réflexion épistémologique nouvelle sur la place de l'animal en Géographie: la reconnaissance de l'animal en tant qu'acteur de nos territoires ?

La réflexion autour de la présence animale est depuis longtemps présente en Géographie. L'évolution de notre rapport à l'environnement, à l'aune des conflits humains/non humains, de la nécessité de reconsidérer les logiques de préservation et de conservation des espèces, permet de reconsidérer l'objet animal depuis une petite vingtaine d'années. En géographie, ces dynamiques semblent prêtes à ce qu'aujourd'hui l'animal soit intégré et considéré comme un acteur/un agent au sein de nos territoires.

### A) Vers une géographie « humanimale » ?

#### 1. La géographie et l'animal: une histoire pourtant ancienne...

##### 1.1 Une géographie pensée avant tout comme une géographie humaine

Le champ de la géographie s'est considérablement renouvelé au cours du dernier siècle notamment dans sa quête de légitimité et d'affirmation en tant que science. Pour autant, Farid Benhamou n'hésite pas à affirmer que les animaux sont au même titre que d'autres champs géographiques des « oubliés de la géographie » (N.Blanc et M.Cohen, 2001). Cette affirmation<sup>27</sup> reste, en effet, à être considérée qu'au prisme d'une temporalité vaste alors même que la présence de l'animal fut toutefois esquissée. La géographie s'est longtemps montrée désintéressée face à ces thématiques, l'animal restant à la marge des publications et ce dès le XIXe siècle. Les références à l'animal n'intègrent ce dernier que comme un des éléments du milieu, un constituant de l'espace au même titre que les fleurs, les arbres, des symboles du paysage qui n'est jamais cessé d'être décrit tout au long de cette seconde moitié du XIXe dans les *Géographies universelles*. Celle de Malte-Brun publiée en 1858 est citée en exemple dans l'édition d'Historiens et Géographes où celui-ci affirme vouloir rendre compte « de l'image du vivante de la terre entière, avec toutes ses contrées diverses et avec les lieux mémorables qu'elles renferment et les peuples qui les ont habitées ou les habitent encore ». La place de l'animal s'intègre dès lors dans le récit d'une géographie descriptive, sans explication quant à leur présence, à leur appartenance à ce milieu précis, se contentant de

---

<sup>27</sup> BENHAMMOU, Farid. *Renouveler l'approche géographique en environnement : l'ours des Pyrénées, entre territoires et géopolitique* In : *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine : France, xvi<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècle* [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2009 (généré le 10 avril 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/enseditions/6491>>.

localiser les espèces tout en déclamant leur utilité vis à vis de l'homme. Si l'animal est, c'est parce qu'il n'est conçu et intégré que par ce rapport social de légitimation dominant/dominé. La réflexion anthropocentrée trouve un de ses points d'orgue avec « l'antropogéographie » de Friedrich Ratzel qui trouve dans la source d'inspiration darwinienne un mode d'explication au monde des sociétés humaines<sup>28</sup>. Cette antropogéographie doit permettre de comprendre les liens tissés entre l'homme et son environnement. Le point de vue exclut de facto tout autre acteur non-humain puisque cette géographie ne s'intéresse qu'au regard humain. Toute la géographie suivante, vidalienne notamment, interroge le milieu, défini comme « l'espace qui entoure les êtres vivants » (Sierra, 2011), qu'en considérant les interrelations de l'homme vis à vis de celui-ci et les réponses de l'homme pour s'y adapter: c'est l'émergence de l'écologie en tant que science étudiant les relations de l'homme à son milieu. La construction de l'école vidalienne et de ses relais avec Jean Brunhes, De Martonne, permet d'implanter et institutionnaliser la géographie en tant que science. Le cas des animaux n'est toutefois pas oublié: leur présence dans les textes ne reste toutefois associée qu'en raison de leur exploitation, de leur appartenance au monde dictée par leur utilité et non en tant qu'objet géographique à proprement parler. Inscrit dans le concept aujourd'hui dépassé de « genre de vie », soit les moyens mis à disposition de l'homme pour assurer son existence, la question animale ne rencontre pas durant une longue période l'intérêt des universitaires. La géographie rejette, au nom de la dénonciation du possibilisme désormais, tous ceux qui étudieraient les espaces en ne se centrant pas sur les sociétés donc excluant la nature hors du champ d'investigation de la discipline. En effet, cette géographie animale se retrouve confrontée également à l'émergence d'autres champs et centres d'intérêt comme le fait urbain ou les dynamiques économiques dans un siècle florissant pour la géographie.

## 1.2 L'approche originale d'Elisée Reclus

De toutes les recherches effectuées, tous les géographes, travaillant les questions animales, soulignent la pertinence et l'originalité des écrits d'Elisée Reclus (1830-1905). Au même titre que l'historiographie aura permis de démontrer que chaque auteur écrivait selon un conditionnement social, culturel précis, le géographe et son oeuvre semble empreint de cette logique. En effet, l'oeuvre Reclusienne semble imprégnée par les considérations éthiques de l'homme: comprendre la personnalité de l'individu pour mieux révéler les logiques et les motivations dans l'écriture de sa

---

<sup>28</sup> Philippe Sierra, 2017, La géographie : concepts, savoirs et enseignements, Armand Colin, Paris, Collection U

géographie. A l'envi, il est bon de rappeler que l'homme était curieux, engagé, végétarien...un homme conscient des problématiques animales en envisageant notamment l'influence anthropique de l'homme sur le milieu. Intéressé par les liens qui animent les relations entre les espèces humaines et animales et entre les espèces entre-elles, il énonce le concept d'entraide pour définir les solidarités qui existent entre ces ensembles, les potentiels et inspirations mutuelles entre ces sociétés. Il n'hésitera pas d'ailleurs à évoquer le terme de « frère » dans *l'Homme et la Terre* comme le rappelle Philippe Pelletier<sup>29</sup>, spécialiste d'un géographe redécouvert seulement courant des années 1970. Les relations entre humains et non humains n'en sont pas moins pacifiques: l'ensemble reste un monde violent, conditionné par des forces dominantes au sein de chaque espèce. L'implication humaine, décriée lorsqu'il s'agit de l'extermination de certaines espèces, d'où la prise en compte déjà en cette fin XIXe des nécessités de la conservation et la préservation au nom de l'équilibre du milieu, reste bénéfique dans ce cadre. La domestication, chez Reclus, ne reste que le fruit d'une coopération, d'une association entre hommes et animaux, d'une « convergence » (Pelletier, 2017) d'intérêts dont les espèces auraient saisi les bénéfices. L'animal reste un objet respecté, aux valeurs et aux mécanismes sociaux que l'homme a pu recopier et s'approprier. Chez Reclus, l'homme reste acteur, il est la clé de lecture pour une plus juste compréhension du monde mais dénuée de tout anthropocentrisme: la présence animale est une composante et une constituante de notre environnement donc les relations, associations ou conflits, avec celle-ci sont légitimes du fait de cette co-présence. Pour autant, l'influence de Reclus devait rester marginale, hors des circuits universitaires, et ne trouvait un écho favorable qu'un siècle plus tard alors que déjà, le thème de l'environnement s'était extrait de la géographie pour ne concerner que l'écologie, la géographie physique se contentant des données morphologiques du territoire et la biogéographie, des structures de localisation et de répartition du monde végétal avant tout, l'animal restant encore marginalisé.

## 2. ...mais reconsidérée depuis une vingtaine d'années...

### 2.1 La géographie au coeur d'un renouvellement initié par les autres sciences

Le retour en force de l'animal en géographie n'est à réévaluer qu'au regard d'une mise en perspective en comparaison aux autres sciences sociales et humaines. L'animal en géographie n'a d'ailleurs jamais été totalement absent comme démontré précédemment mais c'est bel et bien sous

---

<sup>29</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566.

l'influence des autres sciences que la géographie prend acte des avancées dans ce domaine. Grâce aux travaux de Michel Pastoureau et son fabuleux bestiaire médiéval<sup>30</sup> notamment, l'Histoire s'est saisie d'un thème longtemps délaissé au nom des possibles valeurs sociales, économiques et culturelles que symbolisaient l'animal. L'exemple de l'ours, notamment, est saisissant<sup>31</sup> pour mieux comprendre les représentations et connotations portées par l'Eglise sur cet animal, longtemps reconnu comme le roi des animaux devant le lion. Le champ d'une histoire culturelle s'ouvre à de nouveaux objets d'étude comme l'affirme avec raison Roger Chartier « tout est culturel : chaque conduite, chaque comportement – dont peuvent découler des régularités ou des lois méconnues à terme par les sujets – sont gouvernés par des systèmes de représentation, de perception, de classement et d'appréciation ».<sup>32</sup> Cette mise en lumière est entamée en Histoire dès les A60 par l'affirmation de ces nouvelles thématiques dont l'objet animal tire toute sa cohérence. L'exemple de la sociologie est un autre exemple concret pouvant permettre de compléter ces approches déjà observées en Histoire. La sociologie s'est intéressée à la place entretenue par l'animal en société, comment s'organisent les relations au sein d'une même espèce animale, tout autant qu'aux relations entre l'homme/animal, les rapports entretenus entre ces deux groupes sociaux et dont l'homme est longtemps resté le sujet premier. Cette sociologie s'intéresse à la rencontre entre les deux ensembles, les animaux désormais intégrés comme partie prenantes de ces relations, envisagés comme de réels objets d'étude au prisme de cette association. Les situations pensées par les sociologues permettent de montrer les interférences mutuelles, la naissance et l'influence réciproque des sociétés humaines et non humaines entre elles. Ces dynamiques initiées dans la recherche au nom de la prise en compte de l'animal comme un composant essentiel à la compréhension du fonctionnement des sociétés humaines s'incarne sous le terme de « tournant animal »<sup>33</sup>. Cette mise en avant des questions animales n'est pas sans lien avec la prise de conscience courant des années 1990 de politiques et de réflexions autour de la cause animale et de l'éthique: l'animal devient rapidement un enjeu non plus seulement épistémologique mais social.

---

<sup>30</sup> Michel Pastoureau, *Les animaux célèbres*, Arléa, 2001, 330 pages

<sup>31</sup> Michel Pastoureau, *L'ours, histoire d'un roi déchu*, Seuil, 2007, 432 pages

<sup>32</sup> Noiriel, G. et Chartier, R., L'histoire culturelle aujourd'hui. Entretien avec Roger Chartier, dans *Genèses*, no 15, 1996, p. 126.

<sup>33</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566.

## 2.2 Les approches différentes annoncent une nouvelle considération pour la géographie

De par la mise en avant de ces quelques exemples, la géographie a, elle, longtemps rejeté le thème de l'animal, vu comme hors sujet, déconsidérant la définition même de ce que devait être la géographie en tant que « science qui a pour objet l'espace des sociétés, la dimension spatiale du social » (Lévy, 2003). Pourtant, malgré le manque d'attrait pour ces recherches, l'oeuvre de Xavier de Planhol<sup>34</sup> semble marquer un certain tournant en initiant la lecture davantage critique des relations entre l'homme et la faune. Les politiques de conservation mises en oeuvre au nom de certaines représentations d'un animal, pourquoi conserver certaines espèces plutôt qu'une autre, réfrénant le terme d'animal « totem », qu'est ce qu'un animal emblématique si ce n'est un animal sur lequel l'homme a apposé un langage, un ensemble de valeurs pouvant, à l'occasion, se passer d'arguments scientifiques pour en faire le symbole d'une cause, pour la défense ou l'élimination de cette espèce. Cette critique, étudiée sur le temps long, témoigne des stratégies humaines mises en oeuvre pour créer autour de lui une faune compatible au monde anthropocène dont le plus parfait symbole serait la domestication et la volonté de créer, par la sélection et les mutations, des espèces capables de pouvoir s'adapter aux côtés humains. Si l'ensemble de l'oeuvre reste une synthèse de qualité, il n'en reste pas moins que les critiques soulignent l'écloscepticisme de l'auteur et nuisent toutefois au propos. (Bethemont, 2006). Invitant pour la première fois l'animal à la table des géographes, de Planhol et ses successeurs tendent à annoncer un âge nouveau en reconsidérant l'animal comme une composante majeure du territoire et comme un objet capable de réévaluer les problématiques environnementales et les enjeux de l'aménagement des territoires. Les travaux disponibles se multiplient notamment sur Geoconfluences de F.Benhammou (2007) ou Emmanuelle Surmont (2016) sur les grands prédateurs et le requin témoignent de cette juste considération de l'animal et de sa place croissante dans la recherche en Géographie.

---

<sup>34</sup> Xavier de Planhol, *Le paysage animal. L'homme et la grande faune : une zoogéographie historique*, Paris, Fayard, 2004.

### 3. ...au point d'envisager de nouvelles études entre l'homme et l'animal: la géographie humanimale

La géographie humanimale est un terme récent forgé notamment par Jean Estebanez<sup>35</sup> pour désigner cette géographie nourrie désormais par la relation entre l'homme et l'animal. Le terme ainsi forgé permet d'associer les apports de deux domaines de la géographie, une géographie humaine étudiant l'espace des sociétés humaines et une géographie des animaux se rapprochant des travaux menés en biologie. L'ensemble constitué doit permettre de nouvelles approches, parlant ainsi de « géographie partagée » (Estebanez, 2013) pour insister sur le fait que cette géographie ne peut être autre qu'une géographie étudiant les relations entre acteurs humains et non humains. En somme, il ne s'agit pas de faire une géographie sans les animaux, ni sur les animaux mais bel et bien avec eux. Utilisant les approches des sciences sociales dont la sociologie pour reconnaître l'animal en tant qu'acteur, cette géographie revendiquerait par une appellation clairement définie un symbole pour le début de son institutionnalisation. Le but de cette géographie réside effectivement dans la relation qui unit les hommes et la nature, donc à l'animal, en cela que l'animal transforme les hommes et les hommes transforment la nature et les animaux. Il n'est pas seulement question de domination et de relation dissymétrique entre les deux ensembles mais de penser un rapport nouveau lorsque que l'on pense au vocable créé, aux gestes qui unissent et solidarisent affectivement et moralement les espèces humaines et non humaines entre elles. Nombreux sont les auteurs à annoncer la création d'un espace commun, vécu par les deux entités: c'est dans cet espace de rencontre que se forment les relations inter-espèces à l'image notamment de Nathalie Blanc et ses travaux sur l'animal et la ville. Le partage d'un espace commun résulte non seulement du bon vouloir d'un ou d'une autre espèce, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas de conflits, mais aussi de l'acceptation de l'influence réciproque des uns et des autres, la nature comme une source d'inspiration pour les sociétés humaines. Jean Estebanez n'hésite d'ailleurs pas à parler de « communautés hybrides » pour montrer les influences réciproques animant les liens entre les animaux. L'espace terrestre ne serait finalement que l'espace partagé, commun à toutes les communautés hybrides, vision totalement déprise de l'anthropocentrisme. La géographie humanimale tend à rendre compte de plusieurs éléments: à la fois comme outil pour expliquer les luttes liées à l'appropriation d'un espace, thématique dans laquelle s'inscrit notre objet d'étude, le requin, comme média pour mieux saisir la place de l'animal dans nos sociétés, se révélant tout

---

<sup>35</sup> Jean Estebanez, Emmanuel Gouabault, Jérôme Michalon, « Où sont les animaux ? Vers une géographie humanimale », Carnets de Géographes, 2013

autant le fruit d'une construction sociale, d'un contexte, d'un agent particulier célébrant, détestant selon les points de vue à l'image du requin célébré dans les territoires du Pacifique et d'Océanie et à l'inverse un animal déshonoré et vilipendé. Posant et traitant effectivement la question des représentations, le rôle joué par l'animal au sein de l'espace n'en est pas moins minoré: l'animal fabrique et façonne le territoire. C'est ainsi que le terme d'agentivité a ainsi été façonné et attribué à l'animal pour rendre compte des capacités d'un acteur à prendre des décisions de manière autonome, l'animal n'étant jamais un acteur passif au sein d'un espace donné. L'exemple des grands prédateurs (ours, lynx, loup) et de leurs migrations sur le territoire français témoigne de l'inféodation des animaux à un zonage naturel précis. En repensant finalement l'animal, c'est l'ensemble des objets géographiques qui pourront d'ailleurs se trouver modifiés à l'image de la ville, un espace particulier et original partagé et transformé de facto par la présence animale tant dans la mise en scène de leur présence, zoos ou aquariums avec le cas de La Rochelle identifiée où la présence du site est devenu un des axes forts du développement pour la ville, mais aussi par la nécessité de devoir composer avec les espèces du monde urbain d'où l'intérêt d'une géographie capable de mieux anticiper les éventuels conflits avec celles-ci.

## **B) L'animal au prisme du conflit et du risque: l'ambiguïté des relations homme/animal**

### 1. Quelle est la nature des relations entre l'homme et l'animal ?

#### 1.1 Le fruit d'une construction sociale

L'homme et l'animal entretiennent des relations particulières, à la fois complexes et ambiguës que se propose d'étudier une géographie résolument culturelle. En effet, la considération d'une espèce par les sociétés humaines semble répondre à des évolutions et des représentations lues comme un véritable reflet des cultures humaines. La question de la perception relève du domaine du sensible, de l'affect, de tout un ensemble de filtres et de barrières culturelles et sociales: la perception relève d'une donnée profondément personnelle, chaque individu ayant sa propre perception d'une situation ou d'un objet et d'une donnée collective où celle-ci serait toutefois conditionnée par cette grille d'analyse plus ou moins implicite. En somme, la perception reste subjective car déterminée selon des normes co-construites et évolutives. En cela, le rapport à l'animal des sociétés occidentales a longtemps été entrevu comme celui d'une domination, l'animal n'étant reconnu comme un être actant et réflexif, donc à juger sur un nouveau type de relations, que depuis quelques dizaines d'années. Pour les peuples autochtones, l'animal est vu comme un élément

constitutif de leur mode de vie, indispensable à la reproduction de leur mode de vie donc un rapport davantage fraternel et sensible. L'exemple utilisé par Unna Lassiter<sup>36</sup> de la perception de la baleine par les peuples comme la tribu amérindienne Makah et les populations blanches, citadines de l'Etat de Washington. Enjeu symbolique et culturel pour les Makah, la chasse à la baleine reste garante d'un mode vie millénaire, d'héritages et de traditions aujourd'hui incomprises pour les sociétés dites modernes. L'attitude humaine envers les animaux répond bel et bien d'un contexte socio-culturel précis, lié *de facto* à des lieux et à des espaces comme le montre le cas précis des baleines au large des côtes américaines. Le recours à la géographie peut permettre de comprendre à des échelles multiples les différentes sphères de représentations d'un animal mais aussi en identifiant les lieux symboliques où se sont construits les représentations de l'animal, par exemple l'espace montagnard pour le loup ou l'ours. La perception de ces grands prédateurs n'est pas la même lorsqu'il s'agit des éleveurs, des randonneurs, des scientifiques, des politiques et la réintroduction de ces animaux apparaît bien souvent aux yeux de leurs opposants comme la démonstration des politiques coercitives d'échelles nationale et européenne. Ce sont bel et bien ces perceptions là qui réservent, refusent ou limitent l'accès à certains espaces pour ces espèces. Penser l'animal, c'est avant toute chose penser leur acceptabilité et leur présence ou non au monde humain. Les institutions comme les jardins zoologiques, les parcs naturels sont autant de lieu créateurs et vecteurs de représentations plus ou moins authentiques de l'animal en théâtralisant la mise en scène d'une nature sauvage. Dans ces lieux, la sélection des espèces animales ne résulte pas moins de stratégies de conservation que parfois de critères intéressés. L'exemple le plus concret peut se trouver dans l'accueil des pandas chinois dans le zoo français de Beauval, outil de promotion et de communication formidable pour le site qui espère attirer d'autant plus les visiteurs puisque le panda est devenu un animal emblématique et symbolique à l'échelle internationale. La place de tel ou tel animal dans ces lieux répond bien à des logiques de perception et leur spatialisation au sein du parc répond tout autant de cette idée. La position stratégique des espèces au sein de ces espaces répond aux attentes d'un public attendant forcément de découvrir les animaux devenus emblématiques que sont les grands fauves ou les grands mammifères: on retrouve toujours systématiquement les mêmes espèces dans ces lieux. Les critères esthétiques sont donc fondamentaux pour permettre d'établir des hiérarchies entre les espèces animales entre elles et au sein d'une même espèce. En cela, il paraît évident que ces changements de perception font tout autant référence au distinguo établi par l'homme entre la nature et la culture, la nature rattachée à ce qui serait non-humain et la culture

---

<sup>36</sup> Lassiter, Unna. « Le contexte spatial de l'authenticité des animaux », *Espaces et sociétés*, vol. 110-111, no. 3, 2002, pp. 41-58.

associée à des traditions et des valeurs. Comme le souligne Unna Lassiter, les animaux de compagnie ou domestiqués, pour autant, ont vu leur perception et les valeurs associées changer du fait de leur intégration et de leur appartenance au monde quotidien des humains, à la fois inséré dans la nature et la culture, hybride en somme. Le chat et le chien intègrent le domicile familial, trouvent leur place au sein de la cellule familiale et sont considérés comme des membres de celle-ci, les poissons des aquariums par exemple n'en font pas partie du fait de la charge d'affect et d'investissement relatif des humains pour ces animaux. La classification proposée par la géographe américaine est, quant à elle, intéressante: elle distingue les animaux, en effet, au sein d'un tableau où se croiserait divers critères, nature/culture/authentique/inauthentique. L'animal inauthentique est l'animal réduit à n'être que le produit d'une création et d'une spécialisation clairement définie et encadrée par l'homme comme les animaux d'élevage, les vaches par exemple. L'animal authentique serait, lui, l'animal sauvage, sauvage équivalant à affirmer que la vie dans son milieu n'est pas régie sans une intervention humaine or le terme est aujourd'hui réinterrogé en considérant le cas des grands parcs animaliers ou des réserves naturelles où la présence humaine, bien que limitée, reste notable pour répondre aux problématiques de gestion et de conservation de ces espèces (luttres contre le braconnage, la vaccination si maladies ? Quelles politiques envisagées si incendies). Leur présence répond avant tout d'un conditionnement humain, donc relève aussi de l'oeuvre géographique.

### 1.2 L'animal vu à l'aune des conflits: concurrence et partage de l'espace

C'est au prisme notamment de la rencontre entre les espèces humaines et non humaines que la géographie a commencé à prendre en compte le cas de l'animal. Avec un espace terrestre désormais empreint de l'image et de la main humaine, les relations et interactions homme/animal se sont multipliées engendrant avec cela des problèmes et de possibles conflits qu'il est nécessaire de comprendre. En expliquer les causes et les conséquences par la géographie semble pouvoir être le meilleur moyen d'y répondre notamment dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire et environnementales. La notion de conflit, entre espèces humaines et animales, est analysée par Guillaume Marchand<sup>37</sup>. Il reprend la définition portée par Francine Madden pour définir le conflit comme le moment « où les besoins et le comportement de la faune sauvage ont un impact négatif

---

<sup>37</sup> Guillaume Marchand, « Les conflits hommes/animaux sauvages sous le regard de la géographie », *Carnets de géographes* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 09 mai 2018.

sur les objectifs des humains ou quand les objectifs des humains ont un impact négatif sur la faune ». Le terme est sans équivoque et entretient bel et bien la thèse relationniste en cela que l'homme, par son action impacte les sociétés animales, et inversement. En début de l'année 2018, la recrudescence de la présence de rats durant les épisodes de crues à Paris a provoqué un tollé extraordinaire, appuyé d'autant plus aujourd'hui par l'usage des réseaux sociaux, en alertant le public aux risques occasionnés (sanitaires, morsures). Lorsque des attaques de loup ou d'ours occasionnent des dégâts physiques sur les animaux protégés par l'homme, le conflit émerge et est renforcé par les prises de position passionnées des acteurs. Le conflit ne répond pas donc spécialement d'une attaque, terme à reconsidérer au regard de l'intentionnalité qui lui est associée, mais tout autant par la simple présence de l'animal dans l'espace: le terme de « nuisible » rend compte de ces logiques, la présence de ceux-ci, un bestiaire évoluant à l'aune des cultures, n'est pas tolérée par les sociétés humaines car elle remettrait en cause leurs pratiques de l'espace. Le conflit rend compte d'une compétition, d'un affrontement, d'une concurrence pour l'appropriation d'un espace. Aussi partagé soit-il, monde commun, communautés hybrides...le vocabulaire utilisé désormais pour témoigner de ces interactions ne masque pas pour autant ces jeux de domination qui continuent encore d'animer la question de l'espace. L'article de Guillaume Marchand<sup>38</sup> permet également de retracer l'origine du conflit, ce qui légitime le terme de conflit notamment en s'appuyant sur les travaux de Tino Johansson. Pour le géographe finlandais, le conflit peut naître dans deux cas précis « lorsqu'un animal sort de la place réelle (une aire protégée, une réserve, un enclos) ou symbolique (une espèce X doit « normalement » se trouver dans tel ou tel type d'espace) que la société lui a assigné. Dans un second temps, lorsque l'homme envahit ou s'aventure dans les espaces occupés par les animaux sauvages, surtout que certaines espèces les défendent farouchement contre divers types d'intrus (d'où l'utilisation du terme « territoire ». (Marchand, 2013). En cela, le conflit répond, non seulement d'une lutte, mais surtout des stratégies mises en place par les acteurs pour affirmer ou maintenir sa place dans l'espace. Il n'est pas seulement question des hommes, des regards divergents des acteurs sur l'animal mais de rendre compte de l'animal en tant qu'acteur au sein de l'espace. Les politiques de zonage encadrées par les hommes comme le symbole du partage de l'espace se révèlent peu efficaces en considérant, par exemple, les cycles migratoires et saisonniers de certaines espèces ou leurs modes de vie (l'aire vitale nécessaire à l'épanouissement d'une espèce), à l'image du loup prétendument répandu aujourd'hui

---

<sup>38</sup> Guillaume Marchand, « Les conflits hommes/animaux sauvages sous le regard de la géographie », *Carnets de géographes* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 15 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/1070>

sur l'ensemble du territoire national. En cela, ce type de réponses comme les politiques d'abattage ne satisfont que rarement les acteurs, pour les détracteurs, soulignant leur inefficacité et donc nécessitant le renforcement des actions punitives et pour les plus favorables répondant que ces solutions ne satisfont déjà pas ou peu les besoins réels des animaux. Toutes et tous s'accordent pour affirmer que le conflit naît avant tout du difficile partage de l'espace et des intrications de l'un et de l'autre dans leurs espaces dévolus, la mise en commun et le partage restant bien souvent un rêve impossible.

## 2. Quelle place pour l'animal au sein des sociétés humaines ?

Pour justement affiner les relations entre l'homme et l'animal, la géographie a forgé le concept de la « juste place » en réponse à ces conflits nombreux qui depuis une vingtaine d'années animent leurs liens. Cette « juste place » reprend une grille d'analyse définie par Guillaume Marchand.<sup>39</sup> La « juste place » s'inscrit dans un cadre socio-culturel précis, selon plusieurs critères : « définie en fonction de l'espèce (« une espèce montagnarde doit se trouver en montagne et non en plaine »), son comportement (« une montagne sera d'autant plus authentique que l'on y observera des espèces montagnardes en pleine possession de leurs moyens). » (Marchand, 2013) Le cas du requin réunionnais, étudié par Emmanuelle Surmont, relève de ces logiques: le requin de récifs recueille, par sa fonction de régulateur de l'écosystème marin et son comportement curieux et moins agressif que d'autres espèces, les grâces des plongeurs. Le requin bouledogue, au contraire, actif en eau saumâtre et dans les grands fonds, est aussi mal considéré. L'esthétique, élément essentiel pour comprendre les représentations, des deux espèces est tout autant un facteur de dépréciation: au longiligne et élancé requin de récif s'oppose le trapu et massif requin bouledogue. Pour les habitants de l'île de la Réunion, il semble impensable d'imaginer que les zones de récifs puissent contenir un quelconque risque tant les populations ont appris à vivre depuis longtemps avec les requins de récif. L'arrivée de requins pourtant habitués à parcourir plusieurs milliers de kilomètres, prétendument plus agressifs, brouille les perceptions et l'image même du requin. La place de ceux-ci se trouve au large et non à proximité des côtes: le bouledogue ou le tigre ne serait pas « à sa place ». La question de la distance est également fondamentale, les espèces ayant toujours fait partie du milieu, sont souvent mieux perçues que des espèces récemment installées, parfois vues

---

<sup>39</sup> Guillaume Marchand, « Les conflits hommes/animaux sauvages sous le regard de la géographie », *Carnets de géographes* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 09 mai 2018.

comme invasives et exogènes à cet espace<sup>40</sup>. Le critère définissant l'animal comme sauvage répond en outre aux logiques d'espace vécu, à des espaces et des temporalités du quotidien. Lorsque les animaux sauvages sortent de leurs espaces et se rapprochent de l'homme, il paraît clair que l'animal ne fait que (re)gagner pourtant des territoires susceptibles de lui permettre un espace de vie beaucoup plus favorables. En cela, les perceptions continuent d'arrimer à l'espace un comportement animalier précis or cela saurait ôter toute la pluralité des modes d'habitat de ces derniers, les migrations comme une des modalités d'existence des espèces animales. La transgression apparaît dès lors que l'animal ne respecterait pas cette place et ce comportement qui lui serait assigné. L'étude du profil socio-culturel des acteurs est intéressante pour comprendre d'autant mieux les perceptions de l'animal: l'imaginaire tient pour les défenseurs et les opposants une ressource d'arguments extraordinaire. L'utilisation d'un vocabulaire précis et dépréciatif témoigne de ses logiques: le but reste toutefois de séduire et convaincre l'opinion publique du bien fondé de ses projets, quitte à s'éloigner des arguments scientifiques pour le sensationnalisme. C'est dans ses logiques que la géographie semble trouver toute sa place pour rendre compte des jeux d'échelle animant les relations homme/animal et leurs perceptions variables selon les focales observées. .

### 3. Quels sont les apports d'une géographie des conflits dans ces relations si particulières ?

En somme, il s'agit là dans cette manière de penser l'espace d'y inclure le questionnement géographique adéquat pour mieux comprendre et révéler ce qui témoigne de ces lieux communs, de ces espaces emblématiques des rencontres. Leur analyse permet de mieux souligner encore ce qui a attiré aux modes de résolution et aux conséquences de ces conflits par une meilleure reconnaissance et compréhension des spécificités de ces espaces. L'étude des grands prédateurs dans les espaces montagnards français ont ainsi permis de remettre en évidence valeur du système pastoral<sup>41</sup> et de ses activités humaines en rendant compte des difficultés du secteur. Le questionnement est donc bel et bien géographique puisque l'étude porte sur des territoires identifiés et concernés, dans leur représentation cartographique tout autant que les échelles de représentations tant du point de vue local, que national par exemple ou entre deux mondes aux cultures et modes de vie des urbains et des ruraux par exemple, portant tous deux des conceptions multiples et

---

<sup>40</sup> Mauz, Isabelle. « Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises », *Espaces et sociétés*, vol. 110-111, no. 3, 2002, pp. 129-146.

<sup>41</sup> <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/developpement-durable-approches-geographiques/corpus-documentaire/territoire-des-animaux-territoire-des-hommes-aspects-et-enjeux-du-retour-des-grands-predateurs#haut>

divergentes de la relation homme/nature. De plus, cette géographie des conflits trouve une source d'inspiration dans les travaux emmenés dans le domaine géopolitique, terrain de recherche et d'étude d'Yves Lacoste...pas un hasard donc si les termes, désuets, de « guerre du loup » ou « guerre de l'ours » apparaissent dans le vocable utilisé pour témoigner des rivalités être les groupes opposés quant à la gestion du territoire. L'animal aussi est impliqué en tant qu'acteur en façonnant par sa présence le territoire en le parcourant, en agissant sur le milieu en attaquant des espèces protégées par l'homme. Par les multiples acteurs de ces espaces et aux motivations qui leur sont associées, les politiques de conservation et de préservation sont donc avant tout le fruit de compromis qui ne satisfont jamais l'ensemble de ces acteurs: la question animale est donc bien au coeur d'enjeux géopolitiques que politiques. Le territoire de ces acteurs, situé en cohabitation avec l'animal, répond à l'emboîtement de plusieurs perceptions de ce même territoire rendant l'issue du conflit bien souvent défavorable aux espèces animales. Le recours à la géographie et à la cartographie rend compte de plusieurs critères à dimension spatiale. En relevant et cartographiant divers éléments comme les densités humaines et animales, les zones d'activités et de pratiques de l'espace des acteurs, les zones de vulnérabilité (entre les espaces de rencontre, de nuisances...), la géographie apporte des possibles solutions par la mise en évidence de points de repères, utiles à la juste compréhension des enjeux de ces dits conflits environnementaux. Les comparaisons des relevés cartographiques, concernant humains et non humains, doivent pouvoir servir à mettre en évidence des nouvelles stratégies de conservation et de préservation des espèces mais aussi de prévenir potentiellement les risques. Localiser, repérer, hiérarchiser, telles seraient les grands principes qui pourraient servir au reclassement des espaces selon ses problématiques, ses spécificités physiques et ses modes d'occupation en comprenant désormais davantage quelles solutions pourraient servir à répondre aux besoins des populations humaines et non humaines.

### **C) L'animal, un acteur intégré au sein du territoire ?**

#### **1. Un animal pris en compte pour une meilleure perception de la notion de « territoire »**

Terme polysémique par excellence, la notion de « territoire » renvoie à une pluralité d'approches. Concept clé de la géographie, le territoire renvoie à l'idée d'espace délimité, approprié et aménagé par l'Homme. Avec l'entrée dans le champ d'étude de l'animal et de ses implications, la multiplication des contacts et des transgressions réciproques impliquent de définir et recentrer la notion de territoire en reconsidérant l'animal en tant qu'acteur de ce territoire. Les géographes se

sont intéressés à ces logiques comme en témoigne le questionnement d'un des cafés pédagogiques de mars 2005 consacré au thème « Y a-t-il une géographie du territoire animal ? ». La présence d'un éthologue (spécialiste du comportement animal), Jacques Goldberg, et du géographe Jean-François Starzak permettent de confronter leurs deux visions du territoire. Alors que pour le premier, il est possible de faire référence à une multitude de territoires animaux, correspondant à des « marques » de domination et de légitimité au sein d'un espace par rapport aux autres espèces animales, des marques que les hommes ne partagent pas avec eux, pour le second, la notion de territoire est définie par une identité humaine même si il note que l'homme continue de conférer certains territoires aux animaux notamment dans le cadre des institutions créées par l'homme, tels les parcs zoologiques ou les parcs naturels régionaux. Ce dernier endroit apparaît notamment comme le reflet d'une nature sauvage qui n'est en réalité qu'une notion construite, un espace anthropisé où la présence humaine ne peut être constatée en se plaçant du point de vue du grand public. Les territoires relèvent de créations humaines, des créations en perpétuelles modifications du fait des rencontres et relations réciproques à l'oeuvre en son sein entre les espèces et au sein d'une seule et même espèce. La territorialisation, du fait de barrières floues entre les présences humaines et animales, est à repenser et réévaluer en pensant également l'animal comme acteur au sein de ce territoire, jamais passif. La pratique de l'espace, symbolique ou juridique, implique chez l'homme de reconsidérer plus largement son approche du territoire, son omnipotence. A l'aune des territoires créés et dédiés à la rencontre avec l'animal, à l'image des sites touristiques étudiés par Clotilde Luquiau<sup>42</sup> dans les îles d'Asie du Sud-Est, ou encore le cas de la mise en valeur des « stations à requin » sud-africaines, montrent la volonté de reconfigurer les territoires en proposant un nouveau visage à la rencontre, dénuée de l'idée de conflits mais comme le symbole d'une co-présence et d'une possible symbiose intéressante et durable pour les espèces.

## 2. Un acteur permettant d'opérer un regard critique sur la notion de développement durable

Avec l'opération entamée par les sciences sociales et naturelles, dont participe également la géographie, pour redonner à l'animal un corps et un rôle en tant qu'acteur, il est nécessaire de réinterroger la notion de développement durable. Construite comme une réponse à cette montée en puissance des thématiques environnementales et notamment des impacts humains de l'Homme sur

---

<sup>42</sup> Clotilde LUQUIAU, « Les animaux sauvages au village : entre sources de conflits et attractions touristiques (Bornéo, Sabah, Malaysia) », *Carnets de géographes*, 2013, (En ligne), <http://journals.openedition.org/cdg/1068>,

l'environnement, la notion récente de développement durable tend encore trop souvent à rendre compte d'une réalité déformée, celle de reflets anthropocentrés. En effet, institué comme principe devant guider les futurs axes de développement à l'échelle de la planète<sup>43</sup>, le développement durable peut être lu sous l'oeil critique du géographe à l'aune des considérations nouvelles ébauchées dans le cadre de cette thématique. L'insertion de l'animal dans le cas d'un des piliers du thème ne semble-t-il pas raisonnable à l'heure où la protection des animaux sauvages revêt un caractère fondamental. Le développement durable encourage les hommes à repenser leur propre rapport à l'environnement, ménager le milieu, ses nuisances...en somme, reconsidérer son rapport au territoire, pourquoi ne serait-il pas dès lors possible d'y ancrer définitivement la prise en compte de l'animal, mais aussi de la flore, au sein de ces logiques. L'Homme, étant placé au centre du processus décisionnaire, de ce mode de développement ne devrait-il pas pouvoir affirmer que le cas de l'animal, au même titre que l'eau, fait partie d'un patrimoine commun sur lequel toutes et tous doivent veiller et avoir la responsabilité. C'est ni plus ni moins que la durabilité des relations entre l'Homme et son milieu, mais aussi du devenir de l'Homme, dont il est question autour de cette réflexion. La question du conflit et ses résolutions doivent être étudiées par les dispositifs spatiaux à l'oeuvre comme l'idée de « configuration territoriale » (Marchand, 2013). Définie sous l'intrication de plusieurs facteurs, « l'état de l'environnement (disponibilité des ressources pour humains et animaux), le type d'espèce rencontrée (les herbivores ne provoquant pas les mêmes problèmes que les carnivores), les activités humaines pratiquées (les conflits sont en général plus vivaces lorsque le secteur primaire est important), [...]. », cette notion peut permettre de mieux comprendre les réponses apportées par les sociétés humaines face à ces conflits, par la prise en compte de cette contextualisation et plus juste compréhension de l'espace. L'atout ici serait de ne plus stigmatiser ou juger trop durement certaines mesures mises en oeuvre dans certains pays des Suds, parfois en avance dans le développement de l'écotourisme, comme le cas célèbre du Costa Rica. Par ces pratiques et ces recompositions, l'animal se retrouve bien souvent requalifié. Pour que ce tourisme fonctionne, l'animal doit être vu donc il est nécessaire de mettre en oeuvre toutes les stratégies possibles comme les plantations d'arbres fruitiers pour attirer les éléphants à Bornéo, apparaissant pour le touriste comme une chance de plus de voir l'animal, comme le reflet d'une nature sauvage, mais qui derrière reste l'oeuvre de l'action humaine. Trop souvent vues à l'aune du conflit, repenser la relation Homme/animal revêt un enjeu stratégique et la géographie doit pouvoir par les matériaux

---

<sup>43</sup> Philippe Sierra, 2017, La géographie : concepts, savoirs et enseignements, Armand Colin, Paris, Collection U

qu'elle mobilise, mais trop peu utilisés comme le cas des SIG, et au recours à l'écologie et l'éthologie, permettre de mieux envisager les possibles de demain.

### 3. Un acteur et donc quels changements de paradigme induits ?

A l'aune des puissantes campagnes de médiatisation de l'association L214 pour sensibiliser l'opinion publique sur le sort des animaux dans les abattoirs notamment, le traitement de notre thématique invite à redéfinir le contours des relations entre les hommes et les espèces animales. Ces questions sont aussi d'ordre géographique notamment en pensant le cas de la chasse, sujet crispant pour un certain nombre d'individus. Christophe Baticle <sup>44</sup> révèle dans sa thèse que ce qui unit le chasseur, la proie, les chiens, c'est le territoire. Pour toutes et tous, il est d'ailleurs connoté que le chasseur est l'un des acteurs les mieux à-mêmes de connaître l'écosystème en place notamment dans son observation du milieu, s'affirmant ainsi en première ligne comme lanceur d'alerte face à la prolifération d'espèces comme le sanglier ou le renard par exemple. La pratique de la chasse nécessite pour le participant d'entretenir un rapport sensible vis à vis du milieu: pour chasser, il faut être capable de penser comme l'animal et de pouvoir projeter à l'échelle cartographique sa localisation et ses déplacements, s'insérer dans la peau du chassé pour être un meilleur chasseur. Ce sens de l'anticipation, comprenant que les animaux aussi ont des représentations mentales de leur territoire et mettent en oeuvre des stratégies de fuite par exemple, de la prise en compte des divers aléas inhérents à cette pratique à risques revêtirait d'ailleurs d'une forme « d'intuition en acte qui institue un rapport charnel à la nature » (Baticle, 2007). La question de la régulation ensuite est un autre sujet, l'homme agit-il réellement au nom de son droit moral à imposer à la nature ce qu'elle devrait être ? Dans la mesure où les territoires sont aussi façonnés par l'action humaine, il est possible de dire que oui. Pour certains, il s'agirait de repenser et renouveler la pensée humaine, notre appartenance au monde par une meilleure connaissance des pratiques et des sociétés animales. Par ce que l'homme dispose d'une morale et d'un sens de la responsabilité pour sa propre espèce et la biodiversité, le questionnement éthique s'inscrit dans ces logiques. « Qu'est ce que l'éthique animale ? C'est « l'étude de la responsabilité morale des hommes à l'égard des animaux pris individuellement ». (F.De Rose et P.Van Parjis, 1991) En cela, la géographie de la « juste place » et « humanimale » pourrait trouver justement une médiation pour affirmer un nouveau type de relation

---

<sup>44</sup> Christophe Baticle, « Les pratiques de chasse comme affirmations politiques du principe d'autochtonie : dimensions territoriales des luttes cynégétiques », *Ruralia* [En ligne], 21 | 2007, mis en ligne le 11 avril 2009, consulté le 15 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/1859>

entre l'homme et l'animal, non sans accepter l'idée du compromis et la nécessité d'accepter pour l'Homme une certaine forme de dérangement quant à la présence de certaines espèces. L'aboutissement de ces reconsidérations serait de penser, non plus seul, égoïstement, mais de créer collectivement une association entre Homme et animal, où le ménagement et l'intérêt mutuel au maintien des équilibres devrait pouvoir permettre de tirer parti des ressources de chaque espèce, une pensée désormais commune de l'existence.

## **II Le requin: un animal idéal et complexe pour comprendre les interactions entre l'homme et l'animal**

L'exemple du requin est emblématique. Le choix de cet animal offre la possibilité de mettre en évidence à toutes les échelles les notions et les réflexions vues précédemment, au nom d'une plus juste compréhension des interactions, ici conflictuelles, et des représentations culturelles qui unissent l'homme et l'animal. Le cas du requin est à insérer au coeur de problématiques plus larges, la plus juste compréhension des enjeux liés à l'océan s'insérant tout à la fois au coeur de l'actualité médiatique comme en témoigne les nombreuses références publicitaires, cinématographiques élaborées sur ce thème, politique par le reclassement en espèces protégées de certains animaux mais aussi enjeux d'éducation, dont l'enseignant d'Histoire-Géographie a pu avoir été sensibilisé dans le cadre des années de concours au CAPES sur le thème de Mers et Océans. . Le cas de la Réunion ancre notre propos à une échelle locale, véritable reflet des jeux d'acteurs en lutte autour de ce débat sur la préservation ou non d'un animal responsable de plusieurs attaques mortelles depuis le début des années 2000.

### **A) Un animal emblématique des relations complexes entre l'homme et l'animal**

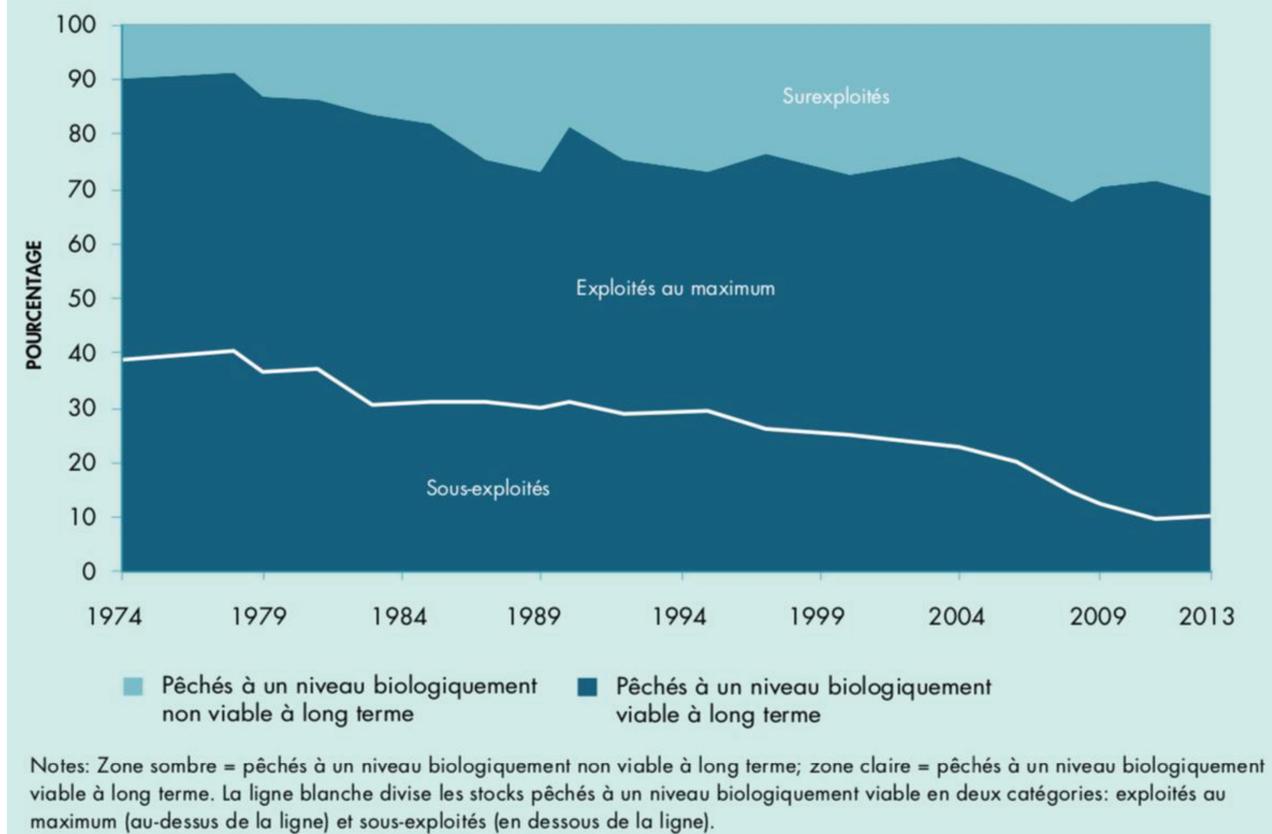
#### **1. Le requin, un grand prédateur aujourd'hui menacé**

Au même titre que la baleine ou le dauphin, le requin fait partie de ces grands prédateurs marins aujourd'hui menacés par l'action humaine. Aux quatre coins du monde, les stocks des populations d'animaux marins diminuent considérablement au fil des années comme en témoigne les chiffres récents de la FAO<sup>45</sup> (Graphique 1) indiquant globalement une situation inquiétante pour les années à venir sans une considération beaucoup plus juste des nécessités de sauvegarder et préserver un certain nombre d'espèces. En effet, le constat interpelle à l'aune de la croissance de la population mondiale, où les chiffres tirés toujours ce rapport évoquent encore près de 9.5 milliards d'individus en 2050.

---

<sup>45</sup> FAO. 2016. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous. Rome. 224 pages.

## ÉVOLUTION DE L'ÉTAT DES STOCKS ICHTYOLOGIQUES MARINS MONDIAUX DEPUIS 1974



Tab 1- Tableau Extrait de la FAO

La pêche et l'aquaculture représente pour plus de 20% de la planète une ressource quotidienne, à la fois pour la subsistance de ces populations et pour sa revente sur les marchés locaux. Par les progrès technologiques réalisés quant à la capture des espèces, par le dépassement de certaines frontières encore inexploitées, comme les hauts fonds marins, par l'investissement de nouvelles zones de pêche, il n'est pas infamant d'affirmer qu'aujourd'hui l'omnipotence et l'omniprésence de l'Homme semble totale, la surpêche un fait unanimement reconnu en tant qu'une des conséquences de l'anthropisation. Louis Marrou, professeur de Géographie à l'université de la Rochelle, évoque d'ailleurs sous un titre « les sushis de la colère »<sup>46</sup>, jeu de mots inspiré du roman *Les raisins de la colère* de John Steinbeck, pour rappeler les enjeux de cette consommation toujours plus importante d'espèces marines et notamment de ces grandes espèces prédatrices que sont les mérours, les thons, les requins. Le requin n'échappe pas à ces logiques: sur plus de six cent espèces, un quart serait

<sup>46</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566.

menacée par la surpêche alors qu'un des rapports<sup>47</sup> les plus emblématiques concernant l'animal évoque que plus de 32% des espèces de requin de haute mer seraient menacées d'extinction, chiffre équivalant pour l'ensemble des espèces animales marines. Des espèces comme le grand blanc sont directement touchées par ces impacts de l'activité humaine alors que les cas des requins bleu ou taupes, moins médiatisés, auraient vu leurs populations diminuer de près de 90% sur les trente dernières années<sup>48</sup>. Au total, ce sont chaque année plus de cent millions de requins pêchés dans les mers du globe. Les responsabilités humaines sont claires dans ces disparitions: la surpêche mais aussi la disparition de l'habitat de ces espèces à l'image de l'agonie des récifs coralliens mondiaux, niches et couveuses pour de nombreuses espèces. La consommation de viande de requins est aussi un facteur à souligner, imputable notamment à l'essor des marchés asiatiques, raffolant de ces mets, où l'aïeron est vendu au kilo à plusieurs centaines d'euros. La capture de l'animal revêt donc bien un enjeu culturel mais aussi commercial. Considéré durant longtemps comme une prise accessoire, la pêche au requin est devenue une pêche ciblée, rendue beaucoup plus aisée par les progrès en termes de capture, tel le chalutage, interdit depuis 2016 par l'Union Européenne<sup>49</sup>, responsable du rejet en mer de 20 à 40% d'espèces non-commercialisables comme le requin ou encore la pêche à la palangre (ces filets hameçonnés et étalés sur des dizaines de kilomètres). Des mesures ont été mises en oeuvre récemment: la pratique du *Shark finning* consistant en la découpe de l'aïeron du requin en mer est interdite depuis 2014 par une centaine de pays notamment l'Union Européenne, les Etats-Unis et de nombreux pays du Pacifique...par cela, tout navire doit débarquer avec les carcasses entières de requin. Le PAI-requins, mis en oeuvre à l'échelle internationale, s'inscrit comme l'ébauche d'un certain nombres de prescriptions pour promouvoir la protection et la gestion de ces espèces ou la CITES (convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) et la CMS (Convention sur les espèces migratrices) apparaissent aussi comme deux instruments internationaux promouvant une gestion durable de la pêche, son encadrement et la recherche scientifique pour mieux comprendre les grands enjeux qui entourent les squales. Malgré toutes ces mesures, ces initiatives, les réglementations nationales et

---

<sup>47</sup> Rapport de 2009 de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN)

<sup>48</sup> Les mesures au nom de la protection du requin bleu: <https://www.longitude181.org/2017/12/01/protection-requin-bleu-de-mediterranee/>

<sup>49</sup> L'article relatant l'interdiction du chalutage dans l'Union européenne: [http://www.liberation.fr/france/2016/06/30/le-chalutage-en-eau-profonde-enfin-interdit-par-l-ue\\_1463184](http://www.liberation.fr/france/2016/06/30/le-chalutage-en-eau-profonde-enfin-interdit-par-l-ue_1463184)

régionales <sup>50</sup> souffrent du manque de cohérence et de leviers coercitifs à l'échelle internationale tout autant que de moyens et de personnels à même de pouvoir organiser scientifiquement notamment les recherches.

## 2. Le rôle du requin au sein de l'écosystème mondial

La question de la préservation de l'animal pour lui-même est relativement vide de sens. La protection du requin s'insère comme une nécessité comme l'affirme les scientifiques. Quelle place pour le requin au sein de l'écosystème marin ? L'animal est un super prédateur, qualificatif attribué à ces animaux se trouvant au dessus de la chaîne alimentaire, comme son dernier maillon, rouage essentiel à l'équilibre de la pyramide. En cela, la présence du requin s'avère un formidable indicateur de la bonne santé d'un milieu comme le démontre l'exemple des récifs coralliens. Dans ces milieux extrêmement fragilisés, sensibles déjà aux aléas climatiques et au réchauffement climatique, le rôle du requin est fondamental en régulant la présence des autres espèces. Grâce à ces sens développés, le requin mange les animaux en difficulté (blessés, malades) ou morts, véritable principe de la sélection naturelle et de recyclage de la matière organique, s'attaquent aux prédateurs intermédiaires comme les mérus ou les vivaneaux, ces animaux avec lesquels ils sont en concurrence pour les proies, notamment les poissons herbivores comme les poissons-perroquet, eux chargés d'éliminer les algues responsables de la suffocation des coraux. Lorsque l'animal au sommet de la chaîne alimentaire disparaît, c'est l'entière de celle-ci qui se retrouve dérégulée et donc en conséquence du milieu. Si le requin disparaît, la hausse des prédateurs intermédiaires entraînerait la chute des effectifs des poissons herbivores et donc la multiplication des algues sur les coraux. La préservation de l'espèce au travers de réserves revêt une importance capitale par le système de régulation qu'elle institue et de fait un enjeu pour les sociétés humaines. Avec la disparition ou la destruction du récif, c'est une manne touristique majeure qui échappe aux territoires concernés tant les sites de plongée attirent et occasionnent des mobilités importantes parfois même pour admirer ces prédateurs. Dans son magazine Extra spécial « Océans » d'août-octobre 2015, un article<sup>51</sup> mentionne un rapport publié par des chercheurs canadiens qui estimaient

---

<sup>50</sup> Le plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins par la FAO: <http://www.fao.org/ipoa-sharks/national-and-regional-plans-of-action/fr/>

<sup>51</sup> <https://www.geo.fr/photos/reportages-geo/biodiversite-marine-pourquoi-il-faut-aimer-les-requins-159967>

que le tourisme « squalophile » presque 300 millions d'euros en 2013 et plus de 700 millions dans une vingtaine d'années. Mieux encore, les calculs de ces chercheurs ont permis d'établir qu'un requin de récif rapportait plus de 100 fois sa somme, que si il était pêché, à l'économie locale. En somme, préserver n'est pas seulement une source de contraintes avec l'interdiction des pêches et du commerce, c'est aussi la nécessaire reconversion et encadrement de l'économie des économies locales qui sont à repenser. De plus, outre ce rôle pilier dans l'écosystème mondial menacé, l'une des faiblesses de l'animal réside dans leur mode de reproduction extrêmement limité avec à la fois très peu de naissances mais aussi une maturité sexuelle très tardive. Animal carnivore, la nature n'a pas côté l'animal d'un appareil reproductif intensif pour compenser son mode de prédation. Disposant de très peu de prédateurs hormis les orques ou d'autres espèces de requins, la seule véritable menace pour l'ensemble des espèces de requins est anthropique.

### 3. Un animal inaccessible ?

L'étude de l'animal en question pose tout une série de questions et de difficultés. Anita Conti évoque « l'impression d'être aveugle devant un monde inhumain » pour parler des mers et des océans, monde sur lequel l'Homme a, depuis longtemps, tenté de prendre parti, profitant du potentiel de ses ressources notamment à proximité de la surface ou par la navigation. Pourtant, le sentiment qui prédomine, vérifié par les recherches scientifiques, est que l'océan reste un monde mystérieux, inconnu, ne livrant qu'à quelques pour-cents ses secrets, aux Hommes. Louis Marrou relève, dans son article<sup>52</sup> dans la revue *Historiens et Géographes*, trois difficultés qui annihilent la juste compréhension du monde marin. Parler du monde marin, c'est évoquer seulement quelques portions des 71% des océans et des mers du globe, parler mais surtout connaître n'implique pas les mêmes enjeux alors que seuls les littoraux et systèmes coralliens auraient été réellement étudiés, en somme des territoires, proches de la surface terrestre. Plus il y aurait alors de profondeur vis à vis de la surface et de distance du point de vue des côtes, plus la méconnaissance du milieu serait forte. Les animaux, étudiés, ne sont jamais localisés en un seul et même endroit, nombreux migrent sur plusieurs centaines de kilomètres rendant difficile le suivi de celles-ci sur des territoires appartenant à plusieurs Etats, nécessitant l'utilisation de moyens humains et technologiques importants comme les GPS pour tracer, comptabiliser, identifier les espèces. C'est par ce biais-là, difficile donc, que les instruments internationaux entendent promouvoir la création de banque de données communes,

---

<sup>52</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566

dépassant les frontières, mais aussi de soutenir la création de réserves marines suffisamment étendues pour que les effets sur la biodiversité soient réels et permettre la mobilité des espèces. Le troisième problème réside dans cette logique, les réserves marines ne pouvant couvrir une importante surface car les mers et les océans restent régis par les conventions internationales et par l'impétueuse difficulté de définir de réelles frontières en haute mer.

## **B) Mythifiée et passionnée, quelle image pour le squalé ?**

Mangeur d'hommes, machine à tuer, les représentations du requin sont bien souvent le fruit d'une démonisation et d'une menace mortifère pour les Hommes. Derrière ce vocable dépréciatif, se conjugue d'autres réalités beaucoup plus favorables pour l'image de l'animal, éloignées des cultures occidentales façonnées par les héritages et les influences socio-culturelles.

### 1. Une perception façonnée au cours du temps et dans divers espaces

L'image du requin a évolué au cours du temps. C'est un fait majeur: le rapport de nos sociétés à la mer évolue au gré des progrès techniques et scientifiques en permettant une meilleure connaissance de ce milieu et des espèces s'y trouvant mais aussi par l'investissement affectif et matériel des sociétés humaines dans ces espaces. Le requin est l'objet de représentations depuis de nombreux siècles<sup>53</sup> dans les cultures occidentales et extra-européennes. L'Antiquité grecque, la Renaissance, le XIXe ont tour à tour façonné une image du requin. L'étymologie même du mot renvoie au latin *requiem*, de l'allemand, *schurke*, désignant le scélérat ou le traître. Animal autant fascinant qu'exécré, le requin vit dans les mers et les océans depuis plusieurs centaines de millions d'années, antérieur donc à l'homme, superprédateur, au sommet de la chaîne alimentaire, comme l'homme, disposant de plus de sens que l'homme, sept au lieu de cinq pour l'homme, totalement conditionné et adapté à la vie dans son milieu sous des formes et des aptitudes variées et où l'homme se retrouve incapable de pouvoir évoluer sans le recours à des artifices. Par ce bref résumé, c'est ici la mise à bas de la confrontation entre un animal sauvage, par excellence, et l'Homme. Les tentatives de vouloir placer dans des aquariums géants le roi de ces derniers, le requin blanc, furent des échecs cuisants, le squalé, habitué à migrer sur des centaines/milliers de kilomètres dans une nature qu'il domine, ne peut se retrouver prisonnier derrière les vitres

---

<sup>53</sup> Gutmann, David, et Michaël Gutmann. « Dauphins et requins : Flipper, les dents de la mer, orca », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, vol. 109, no. 3, 2012, pp. 4-12.

humaines. C'est en cela ce caractère indomptable, méprisant mais fondamentalement majestueux, qui anime les représentations totalement ambiguës et complexes concernant l'animal. Alors qu'en Occident, les Hommes ont diabolisé l'animal, l'inverse pour le dauphin, comparant la cruauté du squalo à celle des humains. Le rapport entretenu par les sociétés océaniques du Pacifique notamment témoigne d'un lien beaucoup plus complexe: l'animal s'inscrit dans la réalité quotidienne des individus, comme un élément naturel dont il est nécessaire de tenir compte et dont le rôle a très rapidement été compris notamment dans le cadre de la pêche traditionnelle des populations. Sacrés, les animaux sont représentés sur des statuettes, à la proue des navires. Humanisés au travers desquelles sont portées des valeurs humaines, les requins représentent tout autant la sagesse que la force.

## 2. La représentation du requin dans la culture populaire

Le terme de requin est connoté, imagé grâce à la culture populaire. Métaphoriquement, le mot désigne dans le monde de la finance une personne cupide et impitoyable. La culture populaire, au travers notamment des oeuvres cinématographiques et aujourd'hui les réseaux sociaux, ont contribué à créer autour du requin une image globalement très négative. Le cas le plus emblématique est le film *Jaws* de Steven Spielberg (1975), film d'horreur par excellence, un classique du cinéma hollywoodien, culte mais qui a façonné l'image d'un requin/machine (ironie d'un animal qui dans le film est un robot), tueur sanguinaire et déterminé à chasser l'homme dans les eaux calmes de la station balnéaire d'Amity. La musique de John Williams contribue, elle aussi, à imaginer un requin que l'on ne voit pas, ce qui fait écho à l'idée de mystère associée au squalo. Tout ce qui est mystérieux revêt forcément un caractère dangereux car si les spectateurs ont compris rapidement qui était le responsable de ces attaques, aucuns d'entre eux ne se doutent du moment où celui-ci frappera. Pour des décennies, l'image du requin sera marquée du fer blanc de ce statut de « chasseur d'hommes ». L'article de David Gutmann et Michael Gutmann (2012) poursuit ces logiques: « porteur de valeurs négatives, le requin a mauvaise presse; victime de préjugés, il effraie et renvoie à nos pires cauchemars, comme s'il représentait le jaillissement impromptu et incontrôlable du « ça », en provenance directe des profondeurs abyssales de notre inconscient ». En cela, la culture populaire a pris le relais de Spielberg comme le montre les références cinématographiques totalement décalées que sont les sagas *Sharknado* et autres mais la publicité qui s'est appuyée sur l'image du requin. La publicité de mars 2018 dans les transports publics parisiens montre le requin comme l'ours et le loup en tant que prédateurs sexuels. Le scandale éclate et

témoigne d'un profond malaise autour des représentations et considérations animales. Les réseaux sociaux sont devenus également le théâtre de campagnes de communication importantes de la part des ONG ou même d'association de citoyens, à l'oeuvre notamment dans le conflit réunionnais. Une iconographie publicitaire, cinématographique conditionne dès lors un substrat socio-culturel tenace qui nuit de fait à la juste compréhension de l'animal mais aussi de ses relations avec l'homme.

### 3. Un animal méconnu: un requin, des requins ?

Méprisé durant longtemps, rejeté, les recherches scientifiques concernant le requin n'ont étudié que les techniques de chasse de ces derniers. Spectaculaires, celles-ci renvoient à toute une série de représentations, l'animal, d'abord tapi dans l'obscurité des abysses, puis bondissant à plusieurs mètres de haut, la gueule saisissant l'otarie ou l'éléphant de mer entre ses dents. Pour autant, ces images ne concernent pas tous les requins, le grand blanc, assurément, tandis que les autres chassent en bancs selon des stratégies de chasse précises et notamment des solidarités afin de capturer le maximum de proies. Certains ne se nourrissent que de plancton, comme les requins-baleine, et sont absolument inoffensifs pour l'Homme. De toutes ces espèces, quelques noms reviennent et souvent les plus agressifs et dangereux pour l'Homme: le requin blanc, le requin tigre, le requin bouledogue, citron, marteau,...une quinzaine d'espèces seulement, considérées comme dangereuses pour l'espèce humaine.

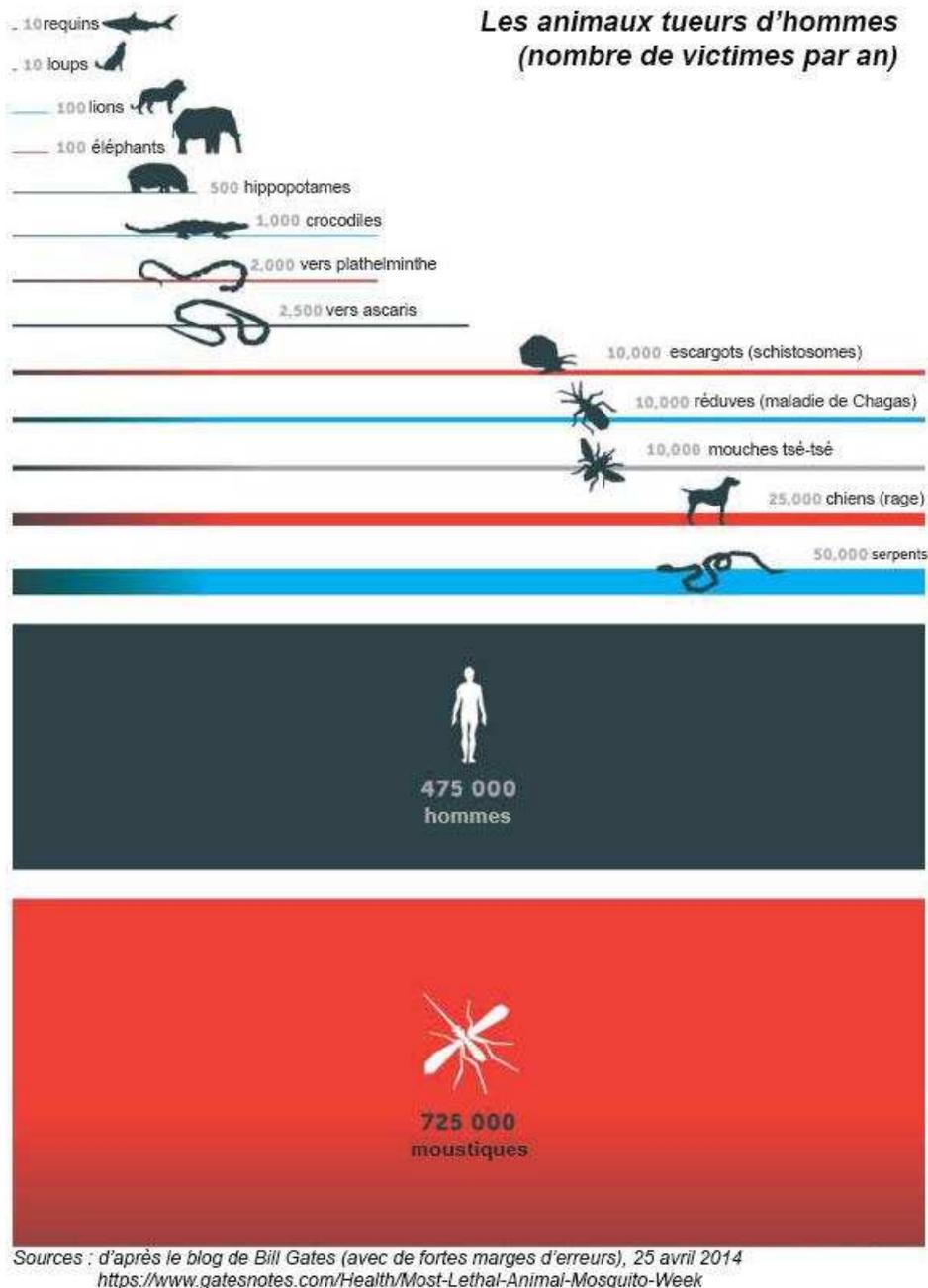


Figure 2. Le nombre de victimes par an selon le blog de Bill Gates, The Deadliest Animal in the world en date du 25 avril 2014

Avec toutes les précautions nécessaires à la lecture de cette source, il apparaît toutefois que le requin ne représente pas un danger pour les humains en comparaison avec d'autres espèces. Les interactions entre hommes et requins, les attaques en question, relèvent de l'exceptionnel mais du fait de la mythologie qu'elle implique et des blessures spectaculaires qu'elles occasionnent, font l'objet d'une attention toute particulière mais surtout d'un traitement médiatique tourné vers le

sensationnalisme et non vers la recherche et l'explication des argumentations scientifiques pouvant expliquer les attaques. Lorsque les médias relaient le terme « attaque », c'est une rhétorique et d'emblée des associations d'images qui surviennent, bien loin des réalités. Le requin n'attaque pas l'homme: l'attaque n'est au final qu'un accident puisque curieux, l'animal n'a d'autres moyens que de toucher par son nez et sa bouche les espèces présentes dans le milieu. En cela, le terme même d'attaque est trompeur comme le relaie la définition proposée par Emmanuelle Surmont dans son article: « Une attaque de requin est un événement au cours duquel un requin (non-captif) tente d'attaquer soit une personne vivante dans l'eau, y compris son équipement, soit une petite embarcation contenant la victime » ce qui n'implique pas forcément la mort de la dite victime. Dans le cadre des attaques sur l'île de la Réunion, deux espèces sont authentifiées comme responsables: le requin tigre mais surtout le requin bouledogue.

### **C) Le cadre réunionnais: « peur sur les plages »**

#### 1. Généalogie et spatialisation du « risque requin »

Le cas localisé, régionalisé de la Réunion est symptomatique des peurs et de la méconnaissance de l'animal. Emmanuelle Surmont retrace dans ses différents articles la temporalité mais aussi la spatialisation de ces espaces par la cartographie, la localisation des différentes attaques tout en les comparant aux pratiques sportives des individus attaqués. La prise en compte du « risque requin » se veut le fruit d'une « construction sociale » selon elle mais aussi un enjeu de « territorialisation »<sup>54</sup> majeur, de compétition entre les acteurs humains et non humains sur cet espace. En effet, « le risque requin » a, semble-t-il, toujours existé à la Réunion. Ce territoire est au coeur de l'Océan Indien et dispose de nombreux lagons où des espèces animales nombreuses et diverses, dont les requins, font partie intégrante. La présence de ces requins n'a jamais soulevé de problèmes, pourquoi ? Une des explications tient notamment de la mise en tourisme progressive de l'île à partir de la fin du XXe siècle par les acteurs locaux. L'île offre, sur terre comme sur mer, un potentiel touristique immense de par la variété de ces paysages mais surtout par la mise en valeur d'une biodiversité extrêmement riche. L'économie de l'île et les regards, longtemps tournés sur les terres, se tournent vers la mer. Celle-ci devient rapidement un enjeu fondamental, une promesse pour pouvoir permettre à l'île de garantir d'autres axes de développement, des revenus importantes

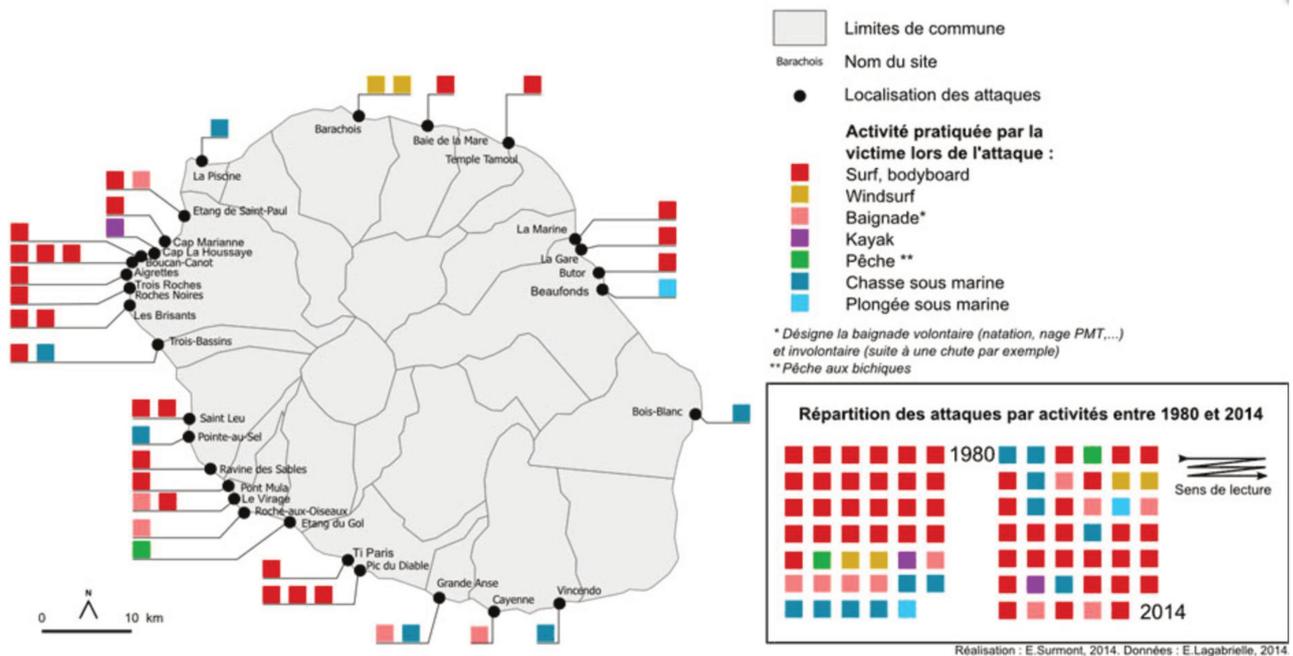
---

<sup>54</sup> Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566

dans le contexte difficile d'un territoire d'outre-mer. Le « risque requin » est devenu « risque » au moment de la prise de conscience de la menace que pourrait représenter la présence de l'animal sur les côtes, non plus vue comme un fait à accepter comme un composant d'un milieu naturel mais comme une menace pour le développement touristique promu sur l'île autour de ses littoraux. En à peine une trentaine d'années, c'est tout un rapport nouveau avec l'environnement qui s'est instauré. En effet, alors que les sociétés réunionnaises avaient longtemps anticipé ce « risque », pris acte que comme toute activité dans un milieu naturel présumé « hostile » le risque ne serait pas nul. Présent, il semblait inconcevable de ne pas imaginer ces possibles aléas, la présence du requin en étant un, comme ceux que l'on pourrait connaître dans le cas des pratiques sportives montagnardes, le froid, le vent, les avalanches...l'acceptation était tel que les locaux oublièrent que l'animal était déjà là avant le début des attaques. Les années 1990 annoncent un tournant alors que les premières attaques à l'Ouest de l'île, réputé plus sûr, font quelques morts, augmentant les craintes des locaux, renforçant l'image négative de l'animal et les demandes croissantes pour une meilleure gestion de ce problème. Aucun axe de prévention et de sensibilisation au « risque requin » n'est d'ailleurs mis en place par les collectivités locales, facteur majeur renforçant la vulnérabilité des locaux et des touristes, toujours plus nombreux sur l'île. L'éducation aurait été l'un des meilleurs moyens pour permettre la formation de ces acteurs, soucieux de disposer à leur guise de ce milieu, des clés de lecture et des bonnes pratiques pour une meilleure appréhension des potentiels dangers. Alors que le début des années 2000 voit l'essor des pratiques de sport de glisse, où le potentiel d'une île à vagues, attire les sportifs du monde entier mais aussi des compétitions internationales où le champion réunionnais Jérémy Flores brille, la compétition pour l'espace est de plus en plus forte. Les particularismes de l'île, faible profondeur des lagons, nombreuses plages de galets, rendent la pratique des activités nautiques en concurrence avec l'essor de la natation, la nage pratiquée essentiellement les « zoreils »<sup>55</sup>, les métropolitains, comme nouveau mode d'investissement de ces espaces. La surpopulation des individus sur des zones extrêmement réduites accroît dès lors la possible rencontre avec l'animal. Il faut attendre 2011 pour que s'affirme « le risque requin » dont Emmanuelle Surmont relaie le changement de perception dans ces citations, l'année 2011 vue comme un « moment pivot, qui fait basculer le risque socialement accepté, « ordinaire » (Thiann-Bo Morel et Duret, 2013) en un risque inacceptable « absolu » (ibid). » (Emmanuelle Surmont, 2017). D'une menace potentielle, la présence du requin est chargée d'une identification, d'une menace ultime et avérée, renouant avec les considérations négatives de l'animal.

---

<sup>55</sup> Extrait du blog de Jean-François Nativel, surfeur réunionnais: <http://www.requinsreunion.fr/index.php/articles/58-les-reunionnais-et-l-ocean-l-histoire-du-surf-dans-l-ile>

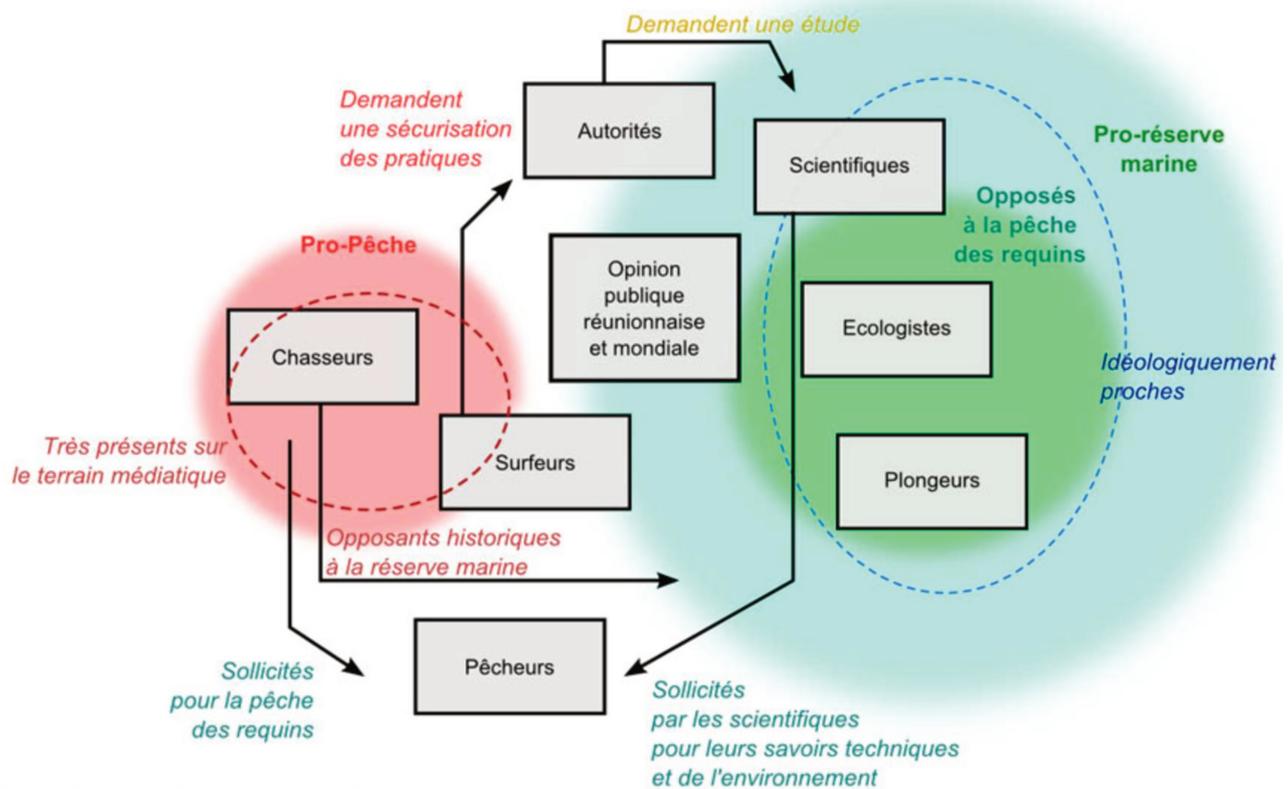


Tab 2. Carte présentant le nombre d'attaques en fonction des activités pratiquées par les victimes

Cette carte démontre que les pratiquants de sports de glisse sont les plus vulnérables face au « risque requin » or l'une de ces limites reste qu'aucun chiffre n'évoque la population totale de pratiquants dans ces espaces. La surpopulation dans ces quelques kilomètres disponibles, véritable pression anthropique, augmente la probabilité de croiser l'animal. La vingtaine d'attaques sur l'île depuis 2011 ne fera que renforcer et stigmatiser la place de l'animal aux abords de l'île: de « risque requin », il sera désormais question de « crise requin », une crise avant tout sociale avec la mise en lutte de nombreux acteurs.

## 2. Des acteurs opposés quant à la résolution de ce « risque requin »

La mise en scène de la Réunion comme un haut lieu touristique a fini par accroître les tensions, déjà sous-jacentes qui animaient localement l'île. A l'image des différents conflits entrevus entre l'homme et l'animal, Emmanuelle Surmont avec le requin comme Farid Benhammou pour les grands prédateurs alpins (loups, ours) proposent de synthétiser et schématiser les motivations de chacun des acteurs, en reprenant leurs argumentations et leurs points de vue sur leurs relations avec le milieu environnant et l'animal:



Conception et réalisation : E.Surmont, 2014.

Figure 3: Le requin au coeur d'un conflit de représentations

La clarté de la synthèse permet de rendre compte des réalités idéologiques et des profils socio-culturels à l'oeuvre, redéfinissant à l'aune de leurs considérations la notion de territoire. Différents groupes s'associent et forment un système, un système complexe qui permet justement de mieux comprendre les processus de décision entourant l'aménagement du territoire local. Les politiques à l'oeuvre s'accordent pour être un compromis entre aujourd'hui à la fois le maintien de la réserve naturelle marine régionale, garante de la protection de la biodiversité locale et aussi comme un laboratoire de promotion des oeuvres menées en faveur de l'environnement, et l'effort mené pour entamer des chasses préventives, létales énoncées comme également un meilleur moyen de comprendre l'animal. En ménageant les sensibilités de tous, les politiques locales et nationales ne permettent pas de trouver un consensus durable. Les groupes de pression, les lobbys des différents acteurs menacent de rompre l'équilibre à chaque nouvelle attaque. Passionné, passionnant, le débat a été analysé localement par l'enquête de E. Cillaurren et G. David autour des

représentations du requin dans le cadre de cette crise<sup>56</sup>. S'appuyant sur une méthodologie claire et efficace, les chercheurs ont tenté de mieux comprendre la cristallisation du débat autour de la réserve marine et son acceptation sociale au sein de la société réunionnaise. Les conclusions de ce rapport témoignent de nouvelles pratiques de la part des individus: le grand public, n'ayant pas ou peu de liens affectifs ou économiques avec la réserve, considère désormais le territoire littoral comme faisant partie de son espace vécu initiant de nouvelles mobilités pour profiter des pratiques au bord des plages ou en y renonçant totalement. Ces individus, tout en soulignant la possible responsabilité de la réserve, ne souhaitent pas la fermeture de celle-ci, elle aussi considérée désormais depuis son ouverture en 2007 comme une part intégrante de l'île. En cela, le rapport permet d'éclairer à raison que cette acceptation du grand public concourt à une meilleure sensibilisation aux objectifs de développement durable et aux pratiques environnementales, la constitution de réserves marines devant jouer un rôle de laboratoire social également et de participation de toutes et tous à son bon fonctionnement. Malgré l'influence des médias et des réseaux sociaux, l'enquête démontre que l'image même de la réserve, égratignée certes, n'en reste pas moins porteuse de bienfaits notamment d'un point de vue environnemental. Pour les acteurs en lien direct avec la réserve naturelle, le constat est beaucoup plus divers: les plongeurs, conscients de l'impact positif pour la biodiversité, tendent à s'affirmer comme les médiateurs capables de recueillir les informations en mer pour soutenir les efforts des scientifiques. Les principaux responsables de la crise seraient, pour eux, médiatiquement, les journalistes et les réseaux sociaux qui tendraient à donner une image déplorable de l'île, plus que de raison et des facteurs environnementaux comme la disparition des espèces de récif et les effluents d'eau douce déversés dans le récif rendant le milieu plus propice à l'installation du bouledogue. Les résidences hôtelières se montrent beaucoup moins conciliants vis à vis de la réserve, non pas tant pour le rôle qu'elle joue au nom de la conservation et de la préservation des espèces mais plutôt du manque de transparence quant au fonctionnement et à la réglementation la régissant. Le constat est le même pour les pêcheurs traditionnels et les acteurs divers de ce milieu (promoteurs par exemple) eux aussi, se sentant exclus du dialogue entourant la réserve marine et les usagers. Sujette à des débats toujours d'actualité, la résolution à la « crise requin » doit bel et bien passer par le compromis entre trois

---

<sup>56</sup> E. Cillaurren et G. David, « Quand les représentations s'invitent dans la conservation de la biodiversité, la réserve naturelle marine de La Réunion face à la crise Requin », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 17 numéro 3 | décembre 2017, mis en ligne le 15 décembre 2017, consulté le 1er mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/18956>

enjeux fondamentaux que la géographie pourra permettre d'aider à mieux comprendre et donc solutionner: l'identitaire, l'environnemental, l'économique.

### 3 Quelles conséquences et implications de ce « risque requin » dans la société réunionnaise et sur l'île ?

Cette esquisse doit permettre de faire le bilan du « risque » et de la « crise » requin sur place. Le bilan humain des attaques fait état de plus d'une vingtaine d'attaques dont 9 décès depuis 2011 dont le dernier date du 29 avril 2017. Le diagnostic<sup>57</sup> remis à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal) en janvier 2015, est une source majeure qui doit permettre également de mesurer les conséquences spatiales, économiques et les perspectives pour l'île. Ce diagnostic s'inscrit comme la synthèse de plusieurs études socio-économiques dans le but de trouver des solutions, des pistes pour la sortie de cette « crise ». Cette « construction sociale » (Emmanuelle Surmont, 2017) résulte d'une crise avant tout sociale entre les horizons d'attente des individus vis à vis du littoral et de l'océan, un espace de liberté, récréatif, et les décisions prises par les autorités politiques par exemple de fermer l'accès à de nombreuses plages du littoral, mais aussi en réglementant ses accès sous des conditionnements stricts (horaires spécifiques par exemple). Ces réglementations ont entraîné la modification des pratiques et la multiplication des pratiques à risques comme la fréquentation de sites interdits à la baignade, dans des conditions météorologiques défavorables...ce dont témoigne les attaques occasionnées bien dans la majeure partie des cas par un comportement en inadéquation avec les risques associés à ces pratiques. Le microcosme réunionnais est mis en lumière au travers des fractures socio-spatiales majeures dans cette crise du requin: les populations créoles, davantage conscientes des risques associées à ces pratiques, s'insurgent des sommes dépensées par les métropolitains dans une lutte jugée rapidement inefficace contre un animal dont la connaissance, fruit de la cohabitation séculaire, est source de méfiance depuis longtemps. Plus largement, la rhétorique utilisée dans le cadre réunionnais équivaut surtout à renouer avec les grands enjeux des relations homme/animal: si la préservation du requin à l'échelle mondiale serait vraisemblablement acceptée par tous, en reconnaissance de son rôle de régulateur au sein des écosystèmes, l'exemple local démontre le contraire renouant aux logiques étudiées par les géographes dans le cadre des conflits environnementaux, vus dans d'autres contextes comme le refus d'aménagements publics ou privés

---

<sup>57</sup> Lien vers le diagnostic pour mieux comprendre les grands enjeux de la crise requin à la Réunion. [http://www.info-requin.re/IMG/pdf/Synthese\\_socio-eco.pdf](http://www.info-requin.re/IMG/pdf/Synthese_socio-eco.pdf)

et les logiques NIMBY (« Not In My BackYard » ou « pas dans mon arrière-cour ») à savoir l'acceptation globale d'un projet sans avoir à en supporter les nuisances localement. Le cas de la crise requin invite finalement la Réunion toutes les sphères socio-économiques et à repenser les logiques de développement et d'intégration de l'ensemble de ses acteurs au sein de cet espace. D'un point de vue économique, le rapport invite à repenser la mise en tourisme de l'île en intégrant le requin comme un acteur du territoire donc un potentiel touristique et économique possible pour la Réunion. L'exemple sud-africain ou australien des plongées en compagnie des requins servent à démontrer que la fermeture de la Réunion n'est que conjoncturelle, la crise dans le secteur est également liée au cas du Chikungunya, et n'est pas forcément une fin en soi. Par ce qu'il représente, le requin peut être mobilisé pour servir les activités humaines. Les activités sinistrées telles que le surf ou la plongée doivent se reconvertir notamment dans la formation et la sensibilisation du public à la pratique des sports en haute mer et être soutenues dans ces perspectives. D'un point de vue environnemental, il s'agirait également de repenser les facteurs qui pourraient accroître la présence de l'animal comme les services de canalisations notamment ou questionner le modèle urbain local, continuer à améliorer la médiation entre la recherche scientifique et le public. D'un point de vue identitaire, il s'agit de redonner un élan positif à l'île notamment en encourageant la participation et le dialogue de l'ensemble des acteurs pour la sortie de cette crise. La promotion d'une image de marque associant le requin, l'île doit être pensée à toutes les échelles et par l'acceptation de tous de trouver un consensus capable de résoudre les grands enjeux de cette crise. Ce sont toutes ces questions qui sous-tendent les politiques d'aménagement des territoires.

### **III Enseigner l'animal en géographie pour une réflexion critique sur le rôle des acteurs dans le cadre de l'aménagement des territoires ?**

L'exemple de la Réunion est propice à la mise en lumière des grands enjeux énoncés en classe de Première. Pour rendre concret les processus de prises de décision des acteurs, pour de nouvelles manières de transmettre son savoir, l'adaptation pédagogique suivante sert d'expérience et à prolonger les réflexions scientifiques précédemment énoncées.

#### **A) Une volonté: justifier la mise en oeuvre d'une pédagogie innovante**

##### **1. Le choix du débat: quelles justifications ? Quelles formes ?**

###### **1.1 Le débat, inséré au coeur de pratiques pédagogiques innovantes**

Il existe de nombreuses manières de produire et construire un savoir. La rhétorique, conforme aux attentes des ministères successifs, invite à ce que l'élève soit au coeur de l'apprentissage selon le principe de la pédagogie active. En effet, il convient d'emblée de rappeler que la démarche n'est pas nouvelle, prolongeant la rénovation pédagogique initiée au courant des années 70-80 où l'élève, sorti de la posture d'une école Ferry, serait non plus seulement le réceptacle de savoirs transmis, verticalement dans la relation binaire professeur sachant/élève apprenant, mais comme l'acteur premier capable de construire par lui-même ses propres modalités d'apprentissage. Les buts s'avèrent multiples: favoriser le développement réflexif et l'esprit critique de nos élèves en les impliquant, plus ou moins, directement dans les travaux qui leur sont proposés, rendre autonome l'élève donc l'enfant/adolescent en l'équipant de tous les outils mentaux pouvant lui permettre de s'insérer au coeur des enjeux sociaux et politiques de nos sociétés (là, n'est-elle pas l'ambition de tout enseignant), donner du sens à des contenus, programmes parfois exotiques pour des élèves du cycle secondaire aux profils et appétence aussi divers. Quelle implication et quelle appropriation de ces thèmes pour des élèves métropolitains travaillant sur les territoires ultramarins, territoires aux enjeux variés et aux réalités quotidiennes éloignées...et probablement mal perçues. En cela, il s'agit, pour nous, enseignants, de répondre à ces exigences nouvelles en nous appuyant sur d'autres modalités pédagogiques et didactiques pour nous aussi pouvoir prendre du recul sur cette distorsion et nous interroger sur nos propres pratiques. De la tradition, fruit du conservatisme et héritage de la construction de ses deux matières en tant que science et dans le champ scolaire, qui

conditionne(a) depuis deux siècles (périodisation nuancée pour autant<sup>58</sup> l'Histoire-Géographie à rester en dehors des avancées pédagogiques et didactiques, il est nécessaire de poursuivre les réflexions entamées depuis une quarantaine d'années pour réfléchir à d'autres façons de pouvoir passionner les débats par d'autres initiatives que celles tournées autour de la démarche magistrale, rappelant, forcément un idéal scolastique sécuritaire pour tout jeune enseignant, sorti des bancs d'une université où perdue encore ces héritages séculaires. Désuet à l'heure où l'accès à l'information semble universelle grâce aux outils numériques, où la place de l'enseignant, notamment d'Histoire-Géographie, est largement contestée comme tendrait à le laisser penser l'expression de « crise de l'école »<sup>59</sup>, le rapport enseigné/enseignant évolue et s'adapte pour autant à cet environnement nouveau comme le prouve la posture nouvelle de l'enseignant promu comme guide et formateur, posture plus adaptée à une meilleure et plus juste compréhension de ces ressources nouvelles. Il s'agit là, pour l'enseignant, de s'appuyer sur les objets qui serviront de média pour la transmission à l'image des manuels scolaires, largement utilisés aujourd'hui dans nos classes du Primaire et du Secondaire mais répandus que depuis une petite soixantaine d'années.

Comme le rappelait déjà Lavisser<sup>60</sup> cité dans l'article d'Annie Bruter, la question pédagogique est inséparable des moyens mis à disposition de l'enseignant pour pouvoir adapter son contenu et ses exigences didactiques. Ses moyens, à l'heure de l'école du XXI<sup>e</sup> siècle, sont tout aussi multiples que conditionnés par les logiques pécuniaires, administratives ou techniques qui annihilent ou favorisent l'arbitrage pour un cours résolument ouvert aux pratiques nouvelles: l'accès aux salles informatiques n'est pas toujours évident encore faut-il que le réseau informatique puisse fonctionner...La volonté de l'enseignant, ô combien même formé à ces usages et réflexes nouveaux, ne peut pas toujours suffire et ces éventuels conditionnements sont aussi le reflet de réalités quotidiennes qui peuvent s'avérer être de réels freins à la construction de séquences innovantes, tournées notamment vers l'usage du numérique.

---

<sup>58</sup> Bruter Annie, « Le cours magistral dans l'enseignement secondaire. Nature, histoire, représentations (1802-1902) », *Histoire@Politique*, 2013/3 (n° 21), p. 22-38. DOI : 10.3917/hp.021.0022. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2013-3-page-22.htm>

<sup>59</sup> Crise de l'Ecole française, analyse interne et préconisations, Jean-Hugues Barthélémy, Institut Diderot. Mai 2017.

<sup>60</sup> Ernest Lavisser, article « Histoire », dans Ferdinand Buisson (dir.), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, 1<sup>ère</sup> partie, t. I, Hachette, 1887, p. 1264-1272 ; texte repris et augmenté sous le titre « L'enseignement de l'histoire à l'école primaire » dans, Ernest Lavisser, *Questions d'enseignement national*, A. Colin, 1885, p. 179-210 (l'article avait déjà paru avant ces deux dates dans une des livraisons bimensuelles qui ont constitué la première forme de publication du *Dictionnaire de pédagogie*). Ernest Lavisser, « Discussion d'une leçon d'histoire. Conférence faite aux étudiants de la faculté des lettres de Paris (juin 1884) », *ibid.*, p. 157-177.

## 1.2 Le débat en jeu de rôle, pour une autre réflexion sur la transmission de notre enseignement

Au-delà de ces émoluments, il s'avère primordial de nous appuyer sur la description d'un de ces moyens promu comme un modèle de référence: le recours au débat<sup>61</sup> et plus largement au jeu pédagogique comme autre situation d'apprentissage peut permettre une plus juste compréhension des enjeux didactiques et scientifiques évoqués lors d'une séquence en Histoire ou en Géographie. Il convient d'en redéfinir les termes comme le rappelle Lilian Brusseau dans son mémoire, référence utile et synthétique, consacré à la mise en place d'un jeu de rôle en classe de seconde<sup>62</sup>. Il s'appuie sur l'ouvrage de Berthou et Natanson<sup>63</sup> pour l'énoncer clairement, le jeu est « une activité pédagogique décidée par un enseignant, comprenant un ensemble de règles créées par le professeur en fonction de ses objectifs pédagogiques d'une part, et des ressorts spécifiques du jeu qui fera qu'ils soit ou non jouable d'autre part ». Le jeu de rôle, adapté au cas proposé dans notre séquence par la nécessité de faire comprendre l'implication des acteurs dans le processus complexe de l'aménagement du territoire, s'inscrit quant à lui dans le registre des jeux de simulation. L'élève devient le temps de quelques heures un autre - procédé cognitif et social difficile à un âge de la vie où le moi aurait tendance à l'emporter sur le « on » ou le « nous ». Cette mise en oeuvre, théâtralisée, est résolument tournée vers l'appropriation et la juste compréhension chez l'élève des repères sociaux, culturels etc. de l'acteur incarné dans ce jeu de rôle. Comprendre les processus de décision d'un tel ou d'un tel implique de s'inscrire *ipso facto* dans l'univers mental qui structure les schémas de pensée des acteurs d'où l'apport bénéfique du jeu de rôle en classe de géographie. En somme, la promotion de ce cadre résolument plus ludique s'apparente à une initiation beaucoup plus efficace au raisonnement géographique, essentiel pour une juste compréhension des logiques inhérentes à la matière. En effet, la géographie, telle qu'elle est aujourd'hui enseignée, reste une matière bien trop souvent désincarnée du fait de la formation des enseignants, qui pour la plupart ont une formation universitaire d'historien, mais aussi par la dissymétrie entre la géographie scolaire et universitaire, de plus en plus associée pour les formations dans les domaines du développement durable et d'urbanisme. Pour les élèves, comme pour l'enseignant, la mise en place du débat ou du jeu semble pouvoir être vecteur d'autres situations d'apprentissage, logique, étant donné que les objectifs et les compétences travaillés avec les élèves et la posture de l'enseignant

---

<sup>61</sup> Brusseau, Lilian (2015) La mise en place d'un jeu de rôle en classe de seconde. [Mémoire]

<sup>62</sup> Brusseau, Lilian (2015) La mise en place d'un jeu de rôle en classe de seconde. [Mémoire]

<sup>63</sup> Berthou M. et Natanson D., Jouer en classe en collège et en lycée, Paris, Fabert, 2013, p. 23

différent dans cette approche. En effet, il semble clairement identifié que, dans le cadre de cette pratique, c'est bel et bien l'ensemble de la classe (à envisager non plus seulement par les individus qui s'y trouvent mais aussi par son environnement comme le mobilier, tables, tableau) qui semble être modifié par cette démarche, son fonctionnement qui souvent est encadré dès le début de l'année. Par ces bouleversements induits, qu'il conviendra ensuite d'explicitier, ces mises en place peuvent susciter d'emblée quelques réticences de la part des enseignants car l'adoption des composantes du jeu et du débat, ne serait ce que la disposition au sein de la classe, peut décontenancer. A cela, se rajoute pour un jeune enseignant l'appréhension de modifier une organisation qu'il fut parfois difficile à trouver tandis que les craintes liées aux exigences de l'année de stage freinent inconsciemment les prises de risque. Les possibilités pédagogiques associées à ces débats restent pour autant multiples: l'occasion est, en effet, donnée aux élèves d'investir d'autres situations d'apprentissage et donc de mieux répondre aux deux objectifs conférés à la géographie que rappelle Pascal Clerc dans son appel « *Pour une éducation géographique* »<sup>64</sup>: « la compréhension du monde dans sa complexité contemporaine et au-delà la visée d'une citoyenneté active et critique, c'est-à-dire informée, distanciée et responsable. Comprendre pour agir. Énoncées ainsi, ces finalités associent deux niveaux scalaires : d'un côté l'individu, de l'autre le monde (le Monde) ».

Le jeu de rôle, par sa capacité à mobiliser l'interprétation d'un acteur et/ou d'un agent<sup>65</sup>, offre un rapport au réel nouveau en effleurant les sensibilités, les contradictions, les motivations de l'individu au groupe collectif mis en lumière. Par cet évident brassage, il est attiré à prolonger les finalités de notre école: la formation d'un citoyen acteur et critique donc responsable et capable de pouvoir juger la situation ou le problème posé grâce à ses savoirs et au maniement des outils réflexifs dont il dispose. En outre, la mise en place du jeu de rôle invite à ne plus défendre seulement sa propre opinion mais celle d'un individu pouvant parfois avoir un positionnement à l'encontre de son propre système de valeurs. En cela, il est permis à l'élève de libérer potentiellement ses habilités et capacités orales notamment lorsque la parole est distribuée par un des élèves, incitant à la prise de parole et à tour de rôle de chacun des personnages. Par la conduite d'un débat, les élèves sont, d'emblée, investis de la charge de devoir incarner un personnage, son

---

<sup>64</sup> <https://geobuis.hypotheses.org/340#more-340>

<sup>65</sup> Veronica Nosedá et Jean-Bernard Racine, « Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-121 | 2001, mis en ligne le 11 décembre 2009, consulté le 03 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ress/647> ; DOI : 10.4000/ress.647

point de vue sur la situation prédéfinie au préalable par la mise en place d'un corpus documentaire, limitant forcément l'interprétation des élèves. Pour autant, libre à eux ensuite de pouvoir s'approprier le personnage dans le vocabulaire utilisé, dans les arguments soutenus, dans la manière de défendre et contredire ses opposants, dans la tenue vestimentaire en somme, le jeu de rôle comme une véritable mise en scène de la vie démocratique. Par ce biais, le jeu de rôle et la mise en place du débat entre pleinement dans cette pédagogie active où l'apprentissage s'effectue par l'expérimentation: comment comprendre les logiques d'aménagement du territoire et les systèmes induits sans comprendre le jeu des acteurs qui juggle les prises de décision. Indubitablement, l'expérience, par cette mise en scène, tend à prouver que, dans le cadre de notre objet d'étude sur la Réunion et la place du requin, l'étude des acteurs est fondamentale pour questionner le processus d'aménagement sur place et les modèles de développement opérés sur l'île.

## 2. Le choix du thème: Programmes et méthodologie

### 2.1 Des programmes scolaires peu adaptés au traitement de la question

Du fait notamment de la faiblesse de la recherche entourant ces questions jusqu'alors, l'animal, étudié en tant qu'acteur agissant sur son territoire, n'est pas implicitement présent dans les programmes du cycle Secondaire, pour le lycée datant déjà de 2010. Aucune étude de cas n'est consacrée à la question de l'animal à proprement parler, les sujets d'étude peuvent le sous-entendre ...tandis que *de facto* la recherche dans l'ensemble des manuels proposés pour l'ensemble du cycle n'offre aucune référence à cette problématique. La nouvelle mouture des programmes du collège de 2015 ne laisse que peu de place à cette entrée en poursuivant finalement les orientations depuis le début des années 2000 qui donnent sens à une géographie thématique où la mondialisation et le développement durable occupent une place centrale en classe de 5e, 4e et 3e. La réflexion autour du thème de l'animal, sauvage ici, reste constamment sous-jacente, peu explicitée ou absente également dans les programmes du lycée<sup>66</sup>...alors que les publications scientifiques, journalistiques fleurissent désormais au nom de la sensibilisation et l'interpellation du grand public sur cette question. Il ne serait donc pas étonnant que les nouveaux programmes du lycée, prévus par la nouvelle réforme du Ministre Blanquer, tendent à concilier les apports issus de la recherche et le cadre scolaire. Pour autant, le programme de Seconde, notamment, pourrait justifier la place de

---

<sup>66</sup> Le développement durable, fil conducteur du programme de géographie de seconde, publié le 29 avril 2010, [http://media.eduscol.education.fr/file/college/60/3/College\\_Ressources\\_HGEC\\_5\\_Geo\\_03\\_DDFilconducteur\\_152603.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/college/60/3/College_Ressources_HGEC_5_Geo_03_DDFilconducteur_152603.pdf)

l'animal: les recommandations issues des fiches EDUSCOL invitent l'enseignant à donner les clefs de compréhension du développement durable pour que les élèves assimilent avec justesse ce mode de développement trop souvent caricaturé et mal compris. En outre, la réflexion sur l'animal peut trouver sa place dans plusieurs des thématiques grâce à la liberté pédagogique des enseignants pour construire leurs séquences. La réflexion autour du chapitre sur « ville et développement durable » ou encore « les mondes arctiques: une nouvelle frontière sur la planète » semble inviter les enseignants à reconsidérer ces espaces originaux, à la fois espace du quotidien pour une majorité d'élèves pour le premier intitulé et un espace mythifié et exotique pour le second, souvent mal appréhendés. Ces deux thèmes, pris pour exemple, permettent d'apporter une réflexion majeure sur la place de l'animal dans nos sociétés en ouvrant la réflexion sur la notion de contact et l'interrelation entre les acteurs du territoire tout autant que les conflits et les concurrences entre ceux-ci pour la gestion de ces espaces, de s'interroger sur les notions de préservation, conservation, la nuisibilité d'une espèce (l'actualité en fait écho avec la dératisation parisienne)...un champ de possibles nourris parfois par une documentation scientifique rigoureuse comme dans le cas de l'Arctique et l'exemple emblématique de l'ours polaire.<sup>67</sup> La question du développement durable ne peut plus seulement être envisagée comme une réflexion pensée et centrée autour de l'homme et son rapport au milieu et à la biodiversité. L'animal, considéré et inscrit en tant qu'acteur spatial, doit trouver sa place dans les schémas et les systèmes induits par les logiques du développement durable. En cela, la promotion d'une citoyenneté active ou encore l'initiation à la démarche prospective, où l'individu se retrouve intégré aux processus de décision et au débat démocratique, sous tendent une réflexion portant l'homme en tant qu'acteur, et non spectateur, coopérant à la (re)fondation d'un monde résolument plus durable.

## 2.2 Le choix du thème nécessite quelques ajustements

La place de l'animal dans les programmes scolaires est extrêmement marginale. Le cas étudié en classe de Seconde le démontre. Pour autant, dans le cadre de notre objet d'étude, il est possible d'insérer le cas du requin dans le thème 3 de 1ère S de Géographie intitulé « La France et l'Union Européenne dans le monde ». En effet, une des questions au choix propose de s'intéresser

---

<sup>67</sup> Farid Benhammou et Rémy Marion, « Arctique : Les dessous géopolitiques de la protection de l'ours polaire », Géoconfluences, mars 2017.

URL : [geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/articles-scientifiques/benhammou-marion-ours-polaire](http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/articles-scientifiques/benhammou-marion-ours-polaire)

aux territoires de l'Union Européenne et notamment à un ensemble ultramarin de cet ensemble comme l'évoque le sujet: « Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale ». La fiche EDUSCOL nous propose d'étudier ce territoire au prisme d'une réflexion multiscalaire pour montrer les relations entre ces espaces aux particularismes nombreux (éloignement, enclavement, inégalités socio-spatiales, contraintes naturelles...) et leurs métropoles et plus largement en montrant comment peut s'organiser un propre modèle de développement sur place et quelles logiques d'organisation spatiale peuvent permettre de structurer le territoire étudié. En cela, il semble difficile d'inscrire l'exemple du requin à plusieurs échelles régionales tout en considérant les logiques de développement...Le lieu choisi pour notre étude, la Réunion, offre l'occasion de pouvoir replacer notre animal comme acteur susceptible de modifier les axes de développement au sein de l'île, comme le montre l'exemple touristique étudié précédemment. Par sa présence, par les attaques mortelles ou non, par le recentrage médiatique occasionné, le requin est l'objet de l'attention toute particulière de l'ensemble des acteurs présents sur l'île et la gestion de ce risque fait l'objet d'une réflexion commune dans le cadre de l'aménagement du territoire. En outre, si le programme incitait à replacer la Réunion dans sa sphère régionale, un centre au sein de l'Océan indien, le choix de cette île se justifie au regard de la problématique du mémoire et de ma volonté de pouvoir tenter d'autres modèles pédagogiques. Le truchement volontaire d'une partie des énoncés du programme et de la fiche EDUSCOL<sup>68</sup> trouve sa justification dans cette initiative inédite et pour les besoins de ce devoir. Pourvoir aux attentes du programme aurait nécessité de ne pas choisir l'exemple du requin mais d'étudier structurellement le territoire dans l'ensemble des champs économiques ou sociaux et dans ses relations à toutes les échelles (liens de dépendance notamment) avec les autres territoires.

### 3. Le choix de la classe: Profils et attentes

Les recherches effectuées dans le cadre du mémoire devaient impérativement correspondre à un des thèmes du programme. Il semblait nécessaire de proposer aux élèves dont j'ai la responsabilité l'activité proposée au sein du mémoire. Ayant eu pour une première année de stage la charge de trois programmes, celui d'une classe de Seconde, de Première Scientifique et de Première Sciences et Technologies du Management et de la Gestion, il était donc aisé de pouvoir choisir entre plusieurs possibilités de séquences. J'ai fait le choix de proposer cette séquence originale à ma

---

<sup>68</sup> Thème 3: L'Union européenne et la France dans le monde, fiche Eduscol, [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/99/9/06\\_RESS\\_S\\_1\\_Geo\\_Th3\\_284999.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/99/9/06_RESS_S_1_Geo_Th3_284999.pdf)

classe de Première S pour plusieurs raisons, pédagogiques mais aussi personnelles. Il s'agissait pour chacune des classes d'établir une séquence innovante pouvant sortir du schéma classique, traditionnel: texte ou études de documents dans les études de cas, questions, reprise du cours. En l'occurrence, j'ai pu expérimenter au cours de l'année avec la classe de Première STMG un travail sur l'Alstom consacrant un exemple local par la présence du site belfortain, franc-comtois, permettant de mieux comprendre les enjeux d'un territoire industriel extraordinaire, reflet des mutations de l'ère industrielle. Les travaux de groupes ont été mis en place: trois ou quatre élèves ont répondu grâce à un corpus documentaire et thématique à des questions. Le but fut de construire, après correction, une trace écrite d'une dizaine de lignes rassemblant les dates, les notions associées à ce thème. Les résultats s'avèrent concluants pour diverses raisons par le fait d'avoir adopté en classe un cadre de travail beaucoup plus libre ou la place de l'enseignant évoluait vis à vis du cadre habituel. Ce thème, effectué au mois d'octobre, a permis également à chacun de pouvoir contribuer à la création du cours, la trace écrite ayant été distribuée à chacun d'entre eux, mais aussi de pouvoir prendre confiance avec une matière, parfois déconsidérée. En outre, c'est dans cette même initiative que le projet avec la classe de Première S s'est construit. La programmation, extrêmement dense, fut un réel frein à la construction de séquences résolument tournées vers une pédagogie active....alors même que les thématiques évoquées se veulent peu enclines à passionner les élèves. Pour autant, ce thème des territoires ultramarins a pu permettre de concilier l'objet thématique étudié, le cas du requin, animal/acteur, et les logiques d'aménagement du territoire qui sont à l'oeuvre tout au long du programme de Première. En outre, le cas du requin réunionnais, se retrouvant au coeur d'une vision conflictuelle entre les acteurs, semblait le parfait exemple pour pouvoir mobiliser des connaissances existantes, dans la matière et en lien avec d'autres comme les Sciences de la Vie et de la Terre, et permettre de donner du sens concrètement à la thématique de l'aménagement du territoire. Cette classe, aux résultats satisfaisants et homogènes, est composée de nombreux élèves très actifs à l'oral et d'autres plus en retrait. En insistant avec eux sur le fait que ce projet allait pouvoir servir de support au travail oral dans l'optique du baccalauréat de Français, les élèves se sont rapidement montrés intéressés et ont participé ensuite activement à la réalisation du débat sous la forme du jeu de rôle.

## **B) Une construction: s'appuyer sur des modèles préexistants pour enrichir sa méthodologie**

### 1. Des travaux déjà effectués en lien avec le requin...

A l'image de la construction des séquences qui ont ponctué cette année de stage, il a fallu s'appuyer sur diverses sources pour pouvoir mener à bien la réalisation de ce projet. En effet, avant chaque début de chapitre, il est nécessaire de relire les intitulés des programmes scolaires, prendre appui sur les recommandations des fiches EDUSCOL, des manuels scolaires pouvant fournir une trace écrite et des exemples de documents (dont la pertinence est discutée et discutable), des manuels, revues et périodiques scientifiques, Internet dont l'usage et le contenu sont à évaluer avant de pouvoir se l'approprier. L'ensemble de ces sources peut soutenir la modélisation d'une séquence en Histoire-Géographie en offrant, par les choix et la liberté pédagogique de l'enseignant, un cadre structurant grâce à la multiplicité des références et à la solidité des savoirs scientifiques clairement établis. Pour la première année de stage en tant qu'enseignant, la construction de ces séquences revêt d'autant plus un objectif capital pour servir la transmission des savoirs tout autant que ce temps de travail passé à les concevoir est passionnant et reste en adéquation avec la formation universitaire d'un enseignant. Ce goût pour la recherche documentaire, pour le questionnement autour du « bon » document, répond là encore aux ambitions de notre métier, celui de pouvoir fournir un exposé scientifiquement rigoureux tout en répondant aux finalités de la matière exposées dans le colloque de 2002 « Apprendre l'Histoire et la Géographie à l'école »<sup>69</sup>. En somme, la recherche de modèles, en plus des références de nos tuteurs, s'avère nécessaire pour pouvoir confronter nos propres démarches pédagogiques et didactiques avec d'autres enseignants et justifier d'autant mieux les choix opérés par la suite tant dans le contenu des traces écrites que dans les moyens mis en oeuvre pour la transmission. En outre, dans le cadre de ce travail sur l'exemple du requin, il fut pertinent de s'appuyer sur la mise en oeuvre proposée par Anne le Berre, enseignante au lycée de Rillieux le Pape et consultable sur Géoconfluences.<sup>70</sup> Le débat en jeu de rôle proposé par l'enseignante s'insère dans plusieurs thématiques des programmes du lycée, dans cette volonté de pouvoir fournir aux autres enseignant-e-s un cadre suffisamment important pour guider la

---

<sup>69</sup> Actes du colloque de 2002, <http://eduscol.education.fr/cid45983/l-enseignement-de-l-histoire-et-de-la-geographie-pour-tous%AO-queelles-finalites-quels-enjeux%AO.html>

<sup>70</sup> Anne Le Berre, « Organiser un jeu de rôle en classe sur la "crise requin" à la Réunion », Géoconfluences, 2016, mis en ligne le 5 septembre 2016.

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/geographie-appliquee/organiser-un-jeu-de-role-requin/>

réflexion et le socle commun (documents, objectifs et compétences) visant à donner sens à ce thème et lâche pour pouvoir reprendre ensuite ce travail et l'adapter avec l'actualité plus récente ou en proposant, tel fut mon parti pris, d'autres documents pour répondre à la problématique de ce mémoire. En effet, les documents sont tous tirés du seul article exhaustif d'Emmanuelle Surmont<sup>71</sup> analysant la « crise requin » à la Réunion. Clef de lecture indispensable pour la compréhension des grands enjeux sur place, l'article d'Emmanuelle Surmont livre une explication claire, concise et documentée grâce à de nombreux supports (schémas, cartes, photographies....) pour permettre aux connaisseurs et aux non-initiés de parfaire leurs connaissances sur ce thème. En l'occurrence, Anne le Berre a eu à sa disposition tout le matériel documentaire nécessaire pour pouvoir construire son corpus destiné à chacun des acteurs du débat: chaque acteur/groupe d'élèves dispose de deux ou trois documents pour pouvoir constituer son argumentaire. Certains documents, à raison, sont réutilisés pour plusieurs acteurs comme dans le cas des surfeurs et chasseurs sous-marins où une illustration évoque les modes d'action destinés à contraindre, voire éliminer la présence de l'animal avec des pêches préventives. Le débat doit résoudre la problématique suivante: « comment gérer le risque requin à la Réunion dans une perspective durable ? »<sup>72</sup>. La lecture des intitulés semble assez claire: la mise en oeuvre semble plus adaptée pour une classe en demi-groupes que pour une classe entière. Le personnage du journaliste semble central dans le cas proposé: il sert à relancer les arguments de chacun, ouvrir et conclure le débat. Les conclusions de ce débat ne sont pas évoquées, ni combien d'élèves par groupes. Par la réutilisation des sources présentées dans l'article, Anne le Berre semble offrir un modèle théorique efficient avec une accroche, le déroulé des séances...en somme, un exemple argumenté, nourri d'une bibliographie complète sur le jeu de rôle à utiliser en classe et qu'il est possible d'enrichir.

## 2. D'où la nécessité de présenter une mise en oeuvre originale

Du fait de ces points-d'appui précieux, de l'année passée à construire des séquences et en recherchant les propositions et les activités qui allaient permettre de mettre en oeuvre les objectifs associés à ce mémoire, il n'en restait pas moins que la réflexion entamée pour cette séquence sortait

---

<sup>71</sup> Emmanuelle Surmont, « Peur sur les plages. Du "risque requin" à la "crise requin" à la Réunion », Géoconfluences, 2016, mis en ligne le 14 avril 2016

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/corpus-documentaire/peur-sur-les-plages-requins-reunion>

<sup>72</sup> Anne Le Berre, « Organiser un jeu de rôle en classe sur la "crise requin" à la Réunion », Géoconfluences, 2016, mis en ligne le 5 septembre 2016.

de l'ordinaire. Le corpus documentaire, proposé par Anne le Berre, s'appuyait notamment pour l'essentiel sur des passages majoritairement textuels notamment en reprenant des citations de l'article d'Emmanuelle Surmont. En outre, il s'agissait donc de pouvoir proposer d'autres sources notamment pour mieux comprendre cette fois les logiques d'aménagement du territoire qui précèdent ou résultent des conflits entre les acteurs. En cela, il fallait donc se rapprocher au plus près des sources locales comme les journaux réunionnais, voire des sources privées comme les extraits de réseaux sociaux pour étudier l'univers mental qui anime et passionne le débat autour de cet animal si particulier. En effet, les conclusions des recherches scientifiques sur lesquelles il fut nécessaire de s'appuyer ont permis de montrer comment la peur du requin était avant tout affaire de représentations, multiples, culturelles notamment par les influences cinématographiques et publicitaires en faisant du requin un animal si ce n'est dangereux, un « mangeur d'hommes ». L'imprégnation dans la culture populaire de ces images violentes et du spectaculaire associé à l'attaque de requin n'ont fait que renforcer et stigmatiser les peurs autour de l'animal. En outre, s'appuyer sur ces sources originales mais aussi sur les témoignages journalistiques locaux apparaît comme un choix pertinent compte tenu de la perspective d'un débat en jeu de rôle: il reste nécessaire d'esquisser l'outillage mental des acteurs à nos élèves au nom d'une plus juste compréhension des tensions qui annihilent les tentatives de conciliation et de coopération entre tous. Le choix des documents les plus récents ont été encouragés notamment dans le but de montrer que la problématique du requin réunionnais reste toujours d'actualité et demeure un sujet brûlant alors même que de nouvelles mesures de protection des usagers de la mer ont été prises en janvier 2018. Le recours à d'autres supports a été également valorisé comme l'utilisation de sources vidéos consultables sur une chaîne de vidéo à la demande sur Internet. Nécessaires pour entrevoir la dimension visuelle associée au requin, ces vidéos sont extraites ou relatent l'oeuvre de Steven Spielberg, *Les dents de la mer* (1975), son succès et sa postérité pour retracer le processus socio-culturel qui anime les représentations autour de l'animal. Le film de Spielberg a pour cela su, depuis plus d'une quarantaine d'années, imprimer une image de marque, caricaturale et fautive, de l'animal. Bien que replacé dans un contexte d'appartenance à la catégorie horreur ou films de monstre, la représentation de l'animal, comme le montre aujourd'hui la géographie des représentations<sup>73</sup>, s'avère intimement liée à l'image du « mangeur d'hommes » justifiant *de facto* l'utilisation de ressources visuelles et audios, la musique de John Williams sublimant l'appréhension désormais ou

---

<sup>73</sup> Guillaume Marchand, « Les conflits hommes/animaux sauvages sous le regard de la géographie », *Carnets de géographes* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 08 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/1070>

même l'angoisse de générations entières de baigneurs et autres à l'approche du premier contact avec l'océan.

### 3. La construction des séances: mise en oeuvre et corpus documentaire

Avec ces prérequis et ces recherches fondamentales pour la conception des séances, il ne restait dès lors plus qu'à élaborer notre propre mise en oeuvre et établir notre dossier documentaire, tous deux adaptés aux objectifs du thème du programme choisi et aux enjeux didactiques de cette question. Au préalable, la construction d'un tableau de séquence fut nécessaire pour pouvoir organiser et structurer la mise en oeuvre:

Thème	L'Union européenne et la France dans le monde
Séquence	Les territoires de l'Union européenne Le développement d'un territoire ultramarin: la Réunion et la « crise requin »
Quelles problématiques ?	Comment la crise Requin modifie-t-elle les logiques de développement à la Réunion ? Comment penser un mode d'aménagement capable d'intégrer les différents acteurs du territoire ?
Quelles approches ?	Dans le cadre du mémoire -> Problématique de la séquence tourne non plus autour de la relation entre le territoire ultramarin et les relations aux aires régionales et UE Intégration de plusieurs dossiers documentaires revenant sur la crise du requin au prisme des acteurs à l'aide de supports variés Mise en place d'un débat: enrichissement de la pratique enseignante et développer d'autres approches chez l'élève que la dualité élève/enseignant = élève au coeur de la construction de son enseignement
Quels objectifs ?	Faire intégrer aux élèves une autre réalité de l'aménagement du territoire en les plaçant au coeur des processus de décision Avoir une vision critique de l'aménagement du territoire et adopter une autre posture au sein de la classe par la mise en valeur de l'oralité
Quelles pistes de travail ? (activités des élèves)	Première heure: Introduction Distribution des activités et rédaction des arguments à l'intérieur des groupes de 3 ou 4 Deuxième heure: Mise en place du débat autour de la problématique suivante: Est-il possible de faire du requin un pilier du développement pour l'île de la Réunion ? Bilan sous forme de carte heuristique
Quelle durée ?	2H
Notions-clés Vocabulaire	Aménagement du territoire, insularité, ultrapériphérique, anthropisation, développement durable
Documents proposés à l'exploitation pédagogique	Dossiers documentaires sur la crise requin
Capacités et méthodes	Prélever, hiérarchiser et confronter des documents Cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire Développer un discours oral, construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue Participer à la progression du cours.

Figure 4. La fiche de séquence sur le thème de la « crise du requin à la Réunion »

Ce tableau répond aux recommandations formulées durant l'année de stage pour mieux permettre d'envisager les composantes d'une séquence pour l'enseignant, une fiche synthétique capable de transcrire les intitulés des programmes et de la fiche Eduscol en quelques lignes. D'autres modèles sont beaucoup plus complets notamment sur les sites académiques ou sur la plateforme Edu'Bases qui promeut pour chaque thème u programme une ou deux séquences d'enseignant. L'ensemble du tableau décrit à la fois la mise en oeuvre, le(s) procédé(s) pédagogique

utilisé(s) usés par l'enseignant pour transmettre son savoir, et les enjeux didactiques et scientifiques du thème. La durée indiquée est importante servant à calibrer, en lien avec la programmation annualisée, le temps imparti au traitement de la question. Comme l'a proposé Anne le Berre, deux heures sont consacrés à la réalisation de ce débat. Du fait des contraintes horaires et du retard dans la programmation, ces deux séances ont servi au traitement de la question même si il aurait été davantage pertinent de prolonger l'étude de ce territoire ultrapériphérique en insérant ce débat en guise de conclusion et d'ouverture sur un territoire rendu si particulier par la présence de l'animal et surtout de par ses relations avec l'homme. L'introduction a, elle, été construite à partir des notions implicitement énoncées par le programme: le terme de région ultrapériphérique, insularité, développement, aménités, potentialités.

Enfin, l'une des lignes correspond au corpus documentaire distribué aux élèves. Les associant à un acteur/agent de ce débat, les élèves ont à leur disposition une feuille au format A3 dans laquelle deux à quatre documents de supports variés ont été associés (Annexe).

**Documents choisis pour le(s) publicitaire(s):**

Document 1: Surfer sur « la crise requin » comme le montre la publicité d'un centre aquatique situé à Laval, site les [Zinfos974](#) + réactions sur réseaux sociaux



Document 2: Quelle(s) image(s) le requin a-t-il dans la publicité ?  
 Pour compléter: <https://blog.shanegraphique.com/shark/>





© Campagne anti-harcèlement de la RATP et de la SNCF



Fig.5 Un exemple issu du dossier documentaire: le publicitaire et les représentations du requin associées

Comme Anne le Berre, quelques documents ont été repris de l'article d'Emmanuelle Surmont mais la plupart d'entre eux sont issus de recherches personnelles sur Internet. Chaque acteur dispose toutefois d'un lot documentaire unique, centré sur les problématiques et les représentations propres des acteurs/agents en question tandis que d'autres acteurs ont été rajoutés pour nourrir les profils exposés déjà par l'enseignante, ces individus qui créent et animent avec passion les débats à l'image du producteur de cinéma, du publicitaire ou du réunionnais lui-même, personnage clé qui pouvait manquer dans la mise en oeuvre précédente. La constitution de cet ensemble documentaire original pour chaque acteur nécessiterait dès lors d'être suffisamment clair et explicite pour que les élèves puissent reconnaître au moment du débat les cercles d'opinion en opposition ou pour la défense de l'animal.

### **C) Une nécessité: opérer un regard critique sur la mise en oeuvre et la réalisation de la démarche**

#### 1. Le déroulé des séances

Cette séquence de Géographie s'insère dans le Thème 3 de Géographie consacré à la « L'Union européenne et la France dans le monde ». Le chapitre est entamé, le jour où le groupe de 27 élèves est divisé en deux groupes de 13 et 14 élèves, par cette entrée et son titre modelé pour les besoins du mémoire: Le développement d'un territoire ultramarin: la Réunion et la « crise requin ». Comme à l'accoutumé, un document d'accroche est projeté au tableau.

Accueil Actus Reunion Un requin observé à l'Étang-Salé

La zone de baignade évacuée

## Un requin observé à l'Étang-Salé

Publié le Mercredi 14 Mars à 14H56 / Actualisé le Mercredi 14 Mars à 15H00



Ce mercredi 14 mars 2018, un requin a été observé par les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) de l'Étang-Salé. Ces derniers ont immédiatement procédé à une évacuation de la zone de baignade. (Photo archives)

Les baigneurs ont été sortis de l'eau, peu après 14 heures, suite à l'observation d'un squalo au large par les MNS.

Figure 6: Document d'accroche pour les élèves extrait du site internet du journal réunionnais imazpress<sup>74</sup>

A partir de cette accroche, quelques questions ont été posées à l'oral aux élèves: « Que se passe-t-il à la Réunion ? », « Pourquoi la présence du requin pose-t-elle problème à la Réunion ? », « Comment l'information est-elle traitée par les journaux locaux ? ». Après avoir replacé la Réunion sous plusieurs échelles à l'aide de quelques cartes, ces échanges ont permis de définir les caractéristiques de l'île de la Réunion, une île exposée à un risque particulier, celui du requin, au développement soutenu par l'essor du domaine touristique et grâce à ses liens de dépendance avec la métropole. La rédaction de cette introduction, étoffée du fait de la nature même de cette séquence originale comportant peu de trace écrite, prend une vingtaine de minutes. Les élèves notent et soulignent les notions importantes, puis les problématiques de ce thème: Comment la crise Requin modifie-t-elle les logiques de développement à la Réunion ? Comment penser un mode d'aménagement capable d'intégrer les différents acteurs du territoire ? Une fois l'introduction notée, chaque nom d'acteur est annoté au tableau: on retrouve le surfeur, le réunionnais, le

<sup>74</sup> Site internet d'où est extrait l'article: <http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2018/03/14/la-zone-de-baignade-evacuee-un-requin-observe-a-l-tang-sale,78532.html>

journaliste, le producteur de cinéma, le publicitaire, le scientifique, l'écologiste, les membres des collectivités territoriales (un maire + un représentant de l'Etat), le commerçant. Le choix est rapide: certains acteurs sont privilégiés comme le surfeur ou le réunionnais, le scientifique tandis que d'autres comme le commerçant ou les représentants des collectivités territoriales furent des choix secondaires. Quelle explication donnée ? Il est possible de supposer que les élèves, aussi éloignés de l'espace vécu par les réunionnais eux-mêmes, ont déjà eu connaissance par leurs références socio-culturelles enrichies par les sources d'information télévisuelles, cinématographiques, littéraires et autres. Une fois encore, la géographie des représentations, concernant l'image du requin, semble universelle: le choix du surfeur, par exemple, est porteur de mythes, d'aspiration à la liberté et surtout il est un des acteurs premiers à se retrouver en contact direct et premier avec le requin, leur rencontre s'effectuant dans le même espace, et par le cercle d'opposition constitué contre la présence de l'espèce. De par la nature conflictuelle que peut représenter l'image même du surfeur dans le cadre réunionnais, le choix des élèves révèle et témoigne, à plusieurs milliers de kilomètres de l'espace étudié, des représentations, lourdes de sens et qui rendent le débat sur place difficile. Par la multiplication des acteurs étudiés, il s'agissait de montrer ensuite aux élèves que tout acteur, le surfeur comme les autres, porte par ses motivations, par sa place et son rôle au sein de la société, entend légitimer et affirmer sa voix au sein du débat pour résoudre le « risque requin ». Chaque élève des deux groupes a pu choisir un acteur particulier et travailler ensuite durant le restant de l'heure sur les documents proposés, prennent des notes sur les documents dont les exemples se retrouvent en annexe. La consigne fut la suivante: « A partir des documents proposés, vous incarnez un acteur présent et défendant son point de vue sur la présence du requin à la Réunion lors d'un débat au sujet suivant: Le requin a-t-il sa place à la Réunion et dans la société réunionnaise ? ».

La seconde heure s'effectue en classe entière. Les élèves sont accueillis avec une disposition nouvelle: la salle de classe, traditionnellement occupée en rangs de deux, est organisée dans la configuration idéale pour un débat, en carré. Au milieu d'un de ces côtés, s'installe le maire de la commune de Saint-Paul, chargé d'ouvrir la séance et d'animer le débat et un représentant de l'Etat, lui, occupé à prendre les notes et à donner l'avis final sur les politiques, résolument conciliatrices, à mettre en oeuvre sur place en trouvant un point d'appui les revendications de tous. Pour prolonger cette expérience nouvelle, peut-on imaginer unique durant ces années de lycée, la musique de John Williams, *Jaws*, est lancée. Cet effet est tout autant un trait d'humour, clin d'oeil personnel mais aussi pédagogique pour entrer dans le débat et dans la peau des personnages. Le sujet, abordé ici de manière décomplexé car sorti du cadre spatial étudié, n'en reste pas moins sérieux, passionné et au-

delà extrêmement conflictuel comme le montre les critiques encore récentes concernant la mise en place des dernières politiques sur place. Dès lors, les élèves sont regroupés par groupes d'opposition ou de défense pour matérialiser en l'état le conflit entre les acteurs, plaçant d'emblée le décor et l'objectif de tous de pouvoir défendre son point de vue et ses objectifs dans le cadre de l'aménagement du territoire local. Le maire annonce l'ouverture de cette réunion et invite les participants à s'exclamer: l'échange est dynamique notamment entre les groupes de surfeurs, les scientifiques et les écologistes, là où la crispation est la plus ténue entre politiques de conservation de l'espèce et du parc naturel régional en l'état et de l'autre la promotion par les surfeurs de la restriction de la zone délimitant le parc et des campagnes de pêche préventives beaucoup plus fréquentes pour limiter le risque. Les réunionnais comme les commerçants sont partagés: certains défendent l'animal et subissent les pressions d'autres concitoyens qui leur rétorquent que l'animal reste un animal dangereux pour l'homme et dont le contact et les interactions sont niés et repoussés. Certains commerçants argumentent que le potentiel touristique de l'île s'est réduit avec les interdictions sur les plages et la fermeture de nombreuses écoles de surf tandis que d'autres rappellent les possibles bénéfices suscités par l'intrication du requin comme acteur spatial et comme reflet d'une nouvelle image donnée pour l'île: le requin comme source de potentiels investissements par la mise en valeur de cet animal à l'image sensationnelle comme le montre dans d'autres régions du monde la création d'une économie autour du requin. La Réunion ne pourrait elle pas apparaître comme le Shark Bay français ?. Publicitaires et producteurs de cinéma se répartissent, au choix, ont soutenu les deux cercles: l'image même du requin est porteur d'une ambivalence, atout sensationnel pour accrocher le spectateur comme le montre le prochain Blockbuster hollywoodien *En eaux troubles* (2018)<sup>75</sup> mais aussi outil de promotion pour la défense des espèces protégées comme la baleine ou le dauphin, animal emblématique des documentaires. Le film documentaire, *Océans*, de Jacques Perrin (2009) montre très justement la majesté et la grâce de ce super prédateur, loin de l'image façonnée par le cinéma d'horreur. En effet, une des affiches emblématiques de ce film magnifie la rencontre entre l'homme et l'animal:

---

<sup>75</sup>Lien vers la bande annonce du film: [http://www.allocine.fr/film/fichefilm\\_gen\\_cfilm=58275.html](http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=58275.html)

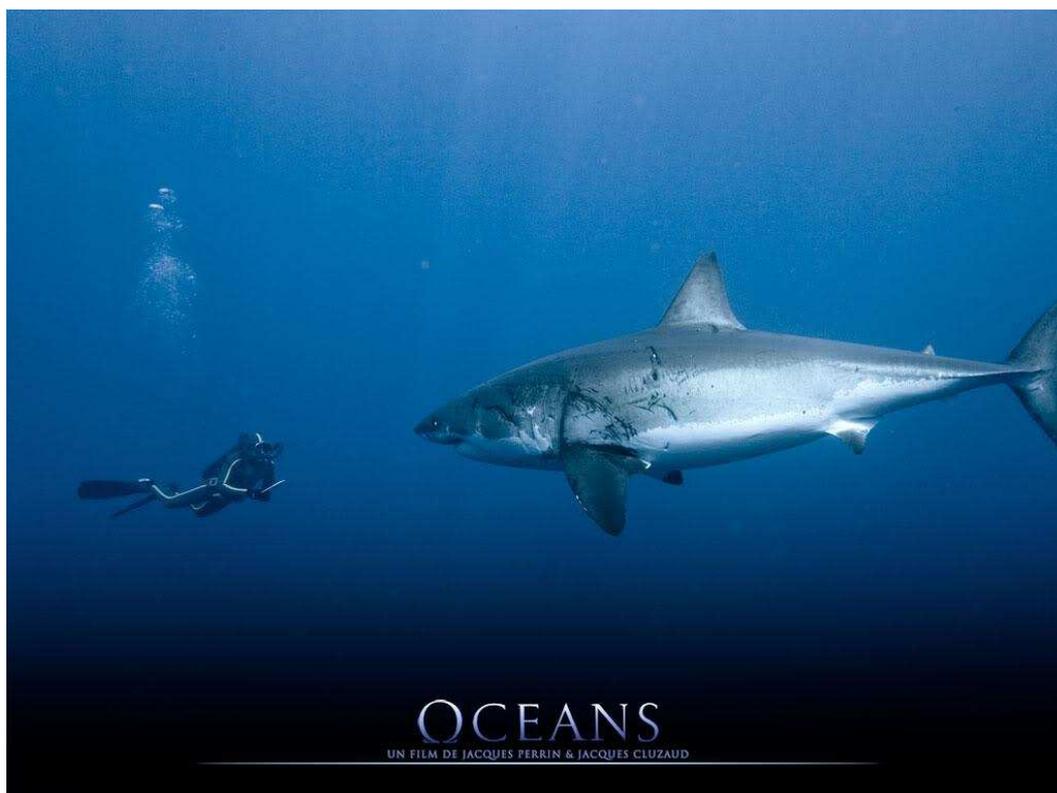


Figure 7. Affiche promotionnelle du documentaire Océans  
François Sarano, océanographe et plongeur en compagnie du grand requin blanc

Une fois la discussion terminée, le maire de Saint-Paul, accompagné du représentant de l'Etat, a clôturé la séance en rappelant les arguments de l'ensemble des acteurs. Le coeur du débat a opposé finalement les deux groupes pro-pêche et pro-réserve<sup>76</sup> et les autorités locales ont appelé, à l'image de ce qui s'est produit à la Réunion, de poursuivre les recherches scientifiques tout en cherchant la voie du compromis dans un débat qui n'a pas fini de susciter des tensions et des crispations: une pêche préventive dans le but de mieux connaître les espèces en question, augmenter les moyens alloués à la recherche scientifique et mener des actions auprès des populations et des touristes pour une meilleure prévention vis à vis du « risque requin ».

---

<sup>76</sup> Emmanuelle Surmont, « Peur sur les plages. Du "risque requin" à la "crise requin" à la Réunion », Géoconfluences, 2016, mis en ligne le 14 avril 2016  
URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/corpus-documentaire/peur-sur-les-plages-requins-reunion>

## 2. Quelle implication pour les élèves ? De la part de l'enseignant ?

La mise en avant d'une autre forme d'enseignement a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les élèves. Ils furent prévenus que ce travail entrerait dans le cadre du mémoire de stage et de nombreux échanges ont ponctué l'année pour me demander comment se déroulerait cette activité. Le sujet, lui-même, a pu intéresser les élèves, touchant aussi leurs centres d'intérêt en lien avec la spécialité de la filière scientifique. Le programme de géographie de la classe de Première, dense, centré sur les territoires français au miroir mondialisé, n'a que peu enthousiasmé... pourtant, ces deux séances ont réussi, plus que n'importe quel autre cours, à montrer les enjeux de l'aménagement du territoire guidé par les résultantes du conflit d'acteur. En début d'année, le travail sur les territoires de proximité<sup>77</sup> invitait à travailler sur ces problématiques notamment dans le cadre d'un aménagement local. Les documents utilisés alors n'ont pas eu la pertinence de ce débat. Entrer dans la peau d'un personnage semble avoir été un réel moment d'exutoire pour certains d'entre eux allant jusqu'à se présenter en débat en blouses blanches et rendant d'autant plus crédible (dans le cadre de la classe en tout cas) leurs points de vue. D'autres, les écologistes ont réalisé des pancartes<sup>78</sup> pour dénoncer, ce qui fut énoncé durant le débat comme « le massacre » des espèces animales, en référence aux ponctions mises en oeuvre à la Réunion. L'implication des élèves fut importante lors du débat qui dura pratiquement 45 minutes, dépassant les attentes: les arguments des uns, pro-pêche, se répondant à ceux pro-réserve marine, les uns justifiant le potentiel économique et culturel de cette présence sur les côtes, les autres déclamant que l'animal n'était et ne resterait qu'une menace pour le développement de l'île et pour ses hommes. Toutes et tous n'ont toutefois pas pris la parole... les journalistes, malgré les sollicitations du maire n'ont pas pris la parole, fait pouvant s'expliquer par la présence dans ce groupe d'élèves beaucoup plus timides et en retrait au sein de la classe. Les groupes les plus animés sont ceux où les élèves sont les plus dynamiques au sein du cours d'Histoire-Géographie. Par ailleurs, un de ses élèves s'est rendu en vacances à la Réunion et a pu témoigner en rendant, par ses arguments énoncés, le débat d'autant plus efficace. Jouant le rôle du surfeur, il a réussi à contredire de nombreux contre arguments grâce à ses connaissances sur cette actualité.

Dans le cadre de ce débat, la posture de l'enseignant nécessitait de prendre une prise de recul par rapport au schéma traditionnel. Ici, il n'était pas question d'animer le débat, cela étant

---

<sup>77</sup> Thème 1 introductif, comprendre les territoires de proximité: [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/99/5/04\\_RESS\\_S\\_1\\_Geo\\_Th1\\_284995.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/99/5/04_RESS_S_1_Geo_Th1_284995.pdf)

<sup>78</sup> Annexe

dévolu aux collectivités locales, mais de recentrer parfois le débat autour de la problématique de départ, en veillant au respect de la parole des élèves et à leur écoute mutuelle. Certains élèves, dit « bons élèves », ont parfois eu tendance à être moins impliqués que le reste de la classe, peut-être du fait d'une activité qui sortait volontairement du rapport professeur au tableau/élève apprenant... Le travail réalisé en amont autour de la recherche scientifique et épistémologique restant très important, il demeurerait que le débat restait un exercice devant être organisé et structuré par un cadre plus ou moins fixe: le débat, pour produire à la fin de celui-ci, une réponse ou une non-réponse à la problématique posée ne peut se passer de ces recherches antérieures de la part de l'enseignant. Le but ? Garder un fil conducteur et pour anticiper les éventuels débordements qui rendraient ce type d'exercice un espace vide d'argumentations, sans recul critique sur le sujet abordé, ni mise en perspective.

### 3. La postérité de ce débat: Quelles limites ? Quels points forts ?

Il semblait important de montrer quelques limites à ce travail en proposant une mise en perspective sur ce qui aurait pu/du être effectué sur ces séances. Le travail documentaire réalisé aurait ainsi pu être travaillé par les élèves eux-mêmes et construits tout au long de séances, pourquoi pas durant les heures d'Education Morale et Civique puisque le programme invite à questionner le sens de la citoyenneté notamment au travers du thème de l'engagement. Les salles informatiques de l'établissement auraient ainsi pu servir à élaborer l'argumentaire propre à chaque acteur, en laissant faire par eux-mêmes leurs propres recherches ou en indiquant une sitographie préalable. Le truchement d'un des intitulés du programme nécessite de revoir la mise en oeuvre en incluant cette partie débat au final de l'exposé sur le territoire ultrapériphérique où le choix de la Réunion trouve toutefois toute sa légitimité. En cela, les contraintes horaires l'organisation d'une année de stage extrêmement chargées se révélèrent des freins évidents à la structuration et à la prise du recul sur le travail proposé.

Les points forts de ce moment se trouvent à la fois dans construction de ce travail, la mise en oeuvre concrète sur le terrain avec les élèves et dans leurs retours. En effet, s'atteler à une réflexion nouvelle comme celle-ci, la préparation d'un débat au sujet aussi passionné que le cas du « risque requin » nécessitait de réfléchir totalement aux enjeux scientifiques, sociaux et culturels complexes qui attisent les tensions locales. L'enrichissement intellectuel sur ces problématiques géographiques est un des meilleurs apprentissages possibles pour une plus juste représentation des réalités de l'aménagement du territoire, du processus des prises de décision et de la géographie des acteurs, de

plus en plus concernée à l'aune des logiques de développement durable, de démocratie participative. Les dossiers documentaires ont semblé répondre pour chacun aux logiques et aux argumentaires des différents acteurs en suivant les modèles inspirés tout en s'en extirpant comme ont pu le montrer leur appropriation par les élèves. Le point fort notable reste l'interrogation des élèves: « Monsieur, finalement, il n'y a pas toujours de réponses aux politiques d'aménagement du territoire ? ». Soulever cette interrogation, en guise de conclusion, révélait finalement que les élèves semblaient comprendre que les procédés d'aménagement du territoire et leur réalisation ne s'appliquaient pas sans une réflexion concertée préalable et plus seulement dans la coercition. Le cas échéant, il fut nécessaire de rappeler que dans toutes les logiques d'aménagement entrevues au cours de l'année, ces problématiques étaient tout aussi importantes. L'expérience concrète entrevue ici dans le jeu de rôle à la Réunion pouvait trouver son pendant dans le jeu sérieux « Profil LGV »<sup>79</sup> par exemple pour comprendre les enjeux de l'aménagement d'une ligne grande vitesse sur un territoire en prenant en compte les acteurs de celui-ci. La médiation par le jeu semble, au regard de cette expérience, trouver sa place dans la pratique de l'enseignement tout en créant d'autres dynamiques au sein de la classe.

---

<sup>79</sup> Lien vers le site consacré au jeu sérieux sur la LGV: <http://lgv.asco-tp.fr/spip.php?article56>

## Conclusion

L'actualité médiatique et scientifique témoigne, jour après jour, de la prise de conscience généralisée d'une nécessité: mettre en place des mesures conservatoires, de gestion et de préservation des espèces animales. Les sciences sociales et naturelles se sont teintées et inspirées de cette thématique nouvelle alors que la géographie a longtemps exclu ces problématiques de ces champs de recherche. S'appuyant sur les travaux récents de ces consoeurs, la géographie s'appuie désormais sur ces avancées pour affiner ses questionnements et mieux redéfinir l'identité des territoires humains et non-humains. De nouvelles notions émergent alors que la naissance d'une géographie humanimale semble apparaître comme un tournant et un renouvellement majeur du questionnement épistémologique de la matière. En cela, l'ancrage spatial matérialisé par l'exemple réunionnais apparaît comme le meilleur moyen de saisir la nature des relations qui anime l'homme et l'animal. Le prisme du conflit, potentialité par le cas du « risque requin », est légitimement un exemple parfait pour mieux comprendre les leviers sur lesquels s'appuient les acteurs pour créer ou recréer selon leurs motivations et leurs intérêts une nouvelle géographie insulaire. Aux défenseurs de la réserve marine et favorables à la préservation des espèces de requins, s'opposent des groupes de résistance, opposés à la réserve et souhaitant la mise en place de politiques coercitives, létales notamment à l'encontre des requins. La compréhension de ces enjeux locaux, de la réorganisation spatiale à l'oeuvre sur l'île avec la fermeture des sites de plongée ou de surf, la création de nouvelles mobilités touristiques au sein de l'île, sont autant de clés de lecture possibles pour cette nouvelle géographie. Afin de mieux discerner les représentations de l'animal et la perception qu'ont les acteurs locaux de leur propre île, la géographie, culturelle notamment, sollicite l'accès au domaine des sensibilités, aux affects tout en fournissant la méthodologie traditionnelle avec le recours aux cartes, aux schémas et à la mise en oeuvre des systèmes. Ce sont à la fois ces démarches méthodologiques qu'il fut nécessaire de faire comprendre aux élèves mais aussi leur faire intégrer l'idée que l'aménagement du territoire, au coeur du programme de Première, est conçu non comme un exercice arbitraire mais comme un compromis, fruit d'une coopération et de luttes d'influence pour que les partis puissent faire entendre leur voix. La mise en oeuvre du jeu de rôles au sein de la classe aura permis d'entrer concrètement dans les réalités qui animent les processus démocratiques mais aussi d'appréhender la notion de territoire au travers de la pluralité des espaces vécus et des perceptions de celui-ci. En cela, cette pédagogie active, mise en évidence au travers de cette expérience, aura été l'occasion d'enrichir l'expérience professionnelle de cette année de stage, dense et difficile, tout en servant les élèves. Les bénéfiques, bien au-delà des contraintes entrevues au

cours de l'organisation et la rédaction de ce travail, auront servi à penser de nouvelles manières d'exercer notre profession. Assurément, cette tentative, initiée avec les élèves, ne saurait rester sans lendemain...

## Annexe

Travail de deux élèves jouant le rôle d'une écologiste

~~Le~~  
Bhaïme

### Les différents arguments :

Arguments pourquoi ce n'est pas la faute de la réserve marine :

1- Les récifs de la Réunion sont protégés car ils sont en mauvaise santé à cause des activités humaines !

2- À cause de ça les poissons carnivores sont peu nombreux et minuscules donc ces animaux ne peuvent pas servir de proie aux requins bouledogues et tigrés, ni les petits requins traditionnels.

3- Il y a des structures bien achisées, au récif on retrouve les requins < à 2m, plus bas et plus loin on retrouve les requins de 2,5 à 3m (bouledogue) et au large on retrouve d'autres prédateurs.

Ainsi pour subir une attaque de requin bouledogue la surface a dû s'éloigner du récif.

4- Dans la réserve on trouve donc que les petits requins.

5- Le rapprochement des animaux près des côtes est dû à la surpêche mondiale → moins de nourriture au large → + activité touristique en bord de mer donc déchets et donc nourriture pour les requins.

6- Les prélèvements de requins est un massacre, on va dans leur milieu naturel leur arracher des membres, pourquoi n'auraient-ils pas le droit de la faire aussi ?

Ils n'ont pas d'autres endroits où vivre alors que nous nous pouvons nous passer d'y aller.

7- Les prélèvements existent à cause des surfeurs afin qu'ils puissent s'amuser dans les vagues il faudrait déloger les requins. Alorsiez-vous qu'on vous expose de chag vous pour que les requins puissent venir s'y amuser?

8- Pour avoir de belles vagues les surfeurs doivent aller dans des zones non protégées par la barrière et donc non protégées des requins, les surfeurs courent le danger, c'est donc eux-mêmes les responsables de leurs accidents.

9- Les récifs sont très abîmés, par exemple il y a fallu 60 ans pour que la réserve de Port-Cas récupère ses récifs et des digues d'ammats pour que les îles sèches sont appelées de goudon donc des amites pour que le récif de La Réunion ne devienne ainsi et poissonneux. La réduction de la superficie de la réserve naturelle va donc à l'encontre de la protection de la faune marine.

10- Pour ne pas nuire à la réserve naturelle mais pas non plus au tourisme, l'écotourisme est envisageable, une visite sécurisée de la réserve à pied par exemple sans dégradations.

11- Si les requins bouledogues sont si proches du récif ils nuisent aux autres, c'est donc qu'il y a un problème → mais ça peut-être à cause de la surpeuplement que les requins doivent se rapprocher.

Amélie  
écologiste

Afin de résoudre le "problème du requin" à la réunion, des « barrières de sécurité successives » sont mises en place.

ce qui comprend une optimisation des pêches ciblées : il s'agit de pêcher et d'éliminer les requins tigrés et bouledog.

Cette intervention revient à 1M€ / 2 ans.

→ A la réunion, chaque année, il y a @ de personnes mortes tuées par les maladies transmises par les moustiques que par les requins.

→ Requins bénéfiques à l'équilibre des espèces de la biodiversité : exemple des poissons-lions ce sont des espèces originaires des Caraïbes et qui aujourd'hui envahissent tous les océans, ils détruisent la biodiversité sous-marine, et pourquoi ? parce que leurs seuls prédateurs sont les requins et ceux-ci sont en voie d'extinction. Dans certains endroits, la réintroduction des requins est envisagée alors que ici, vous voulez les éliminer alors qu'ils sont un atout à la biodiversité.

→ Pourquoi les requins s'attaquent-ils aux surfers ?  
• fait d'abord les surfers vont exercer leur activité dans des zones où elle leur est interdite, ils n'ont donc aucune plainte à balancer car ils sont conscients du danger. "C'est à leurs risques et périls"

Requins fringés/Bulldog classés ⊕ dangereux car ils sont ⊕ impressionnants.

- Il faut savoir que les requins s'attaquent à la planche de surf et non au surfeur !  
planche similaire à un poisson, la chasse étant dans la nature du requin, il "attaque" ses proies. Croyant qu'il s'agit d'un poisson, il attaque donc la planche de surf mais s'en prend donc au surfeur involontairement.  
→ pour le prouver : les plongeurs ne se font pas attaquer par les requins !  
Les requins ne sont donc pas dangereux si on ne les provoque pas.

→ il est donc dans le rôle de l'homme de laisser les requins en paix.

... exerce son activité débile qu'il pourrait aller pratiquer ailleurs ou même négliger, cela ne lui coûterait pas la vie alors que les requins, eux, sont exterminés pour leur présence dans ces eaux.

→ Pourquoi un homme aurait-il plus le droit de se rendre dans ces eaux que les requins ? (alors que eux sont quand même dans leur milieu naturel)

Les Hommes sont-ils tués parce qu'ils sont sur Terre ? NON alors pourquoi les requins seraient-ils tués parce qu'ils sont dans l'Océan ?

→ Pourquoi un Homme aurait-il plus le droit de vivre qu'un requin ?

→ autres moyens possible :  
- surveillance renforcée des zones de baignade  
- prévention et information  
- réglementations strictes = amendes ou ⊕ baignade  
ou activités nautiques.

# Documents de travail utilisés par les élèves: le cas des écologistes et des scientifiques

réserve marine → zone protégée  
 → nourriture pour les requins  
 Δ zone abimée donc pas tant de nourriture que ga.  
 Documents choisis pour les écologistes:

**Doc 1: Le conflit autour de la réserve marine**  
 « En 2007 est créé la réserve marine afin de sauver 3 500 espèces marines et une biodiversité unique menacées par les activités humaines. La pratique du jet ski y est interdite et la pêche réglementée. Les surfeurs accusent ces scientifiques d'être responsables de la présence des requins à la Réunion. Pour eux, il ne fait aucun doute que c'est la réserve marine qui attire les requins en devenant leur « garde-manger ». Le mot « assassin » a même été tagué sur des panneaux de la réserve. Les écologistes accusent l'état de perpétrer un massacre en autorisant les « prélèvements » de requins. Les écologistes pointent aussi du doigt les surfeurs. Si ces prélèvements existent ce serait pour qu'ils puissent continuer à « s'amuser dans les vagues ». Car pour avoir de belles vagues, les surfeurs doivent aller dans des zones non protégées par la barrière et donc non protégées des requins. Les écologistes condamnent la solution de la réduction de la superficie de la réserve naturelle. Solution qui irait à l'encontre de la protection de la faune marine. Ils voient dans l'existence de la réserve la possibilité de développer l'écotourisme encadré. »

→ mieux protéger la faune marine détruite qui est dégradée à cause des humains

requin → dans son milieu naturel  
 surfeur → juste pour s'amuser  
 Les prélèvements de requin abusifs qu'il est dans son milieu à développer maturel  
 Si c'est mon protégé c'est baignade interdite → ils savent les risques.

**Document 2: Pourquoi maintenir l'état de la réserve marine ?**  
 La réserve marine est l'accusé favori de la vindicte populaire. Synonyme dans l'imaginaire collectif de « garde-manger ». Mais si les récifs de La Réunion sont protégés, c'est justement parce qu'ils sont en mauvaise santé. Les petits poissons herbivores ne font plus leur travail de nettoyeurs de récifs, les poissons carnivores sont peu nombreux et minuscules (les mérous supérieurs à 30 cm sont rares). En aucun cas, ces animaux ne peuvent servir de proies aux requins de la taille des bouledogues et des tigres[...] Ces récifs en mauvaise santé ne peuvent donc pas accueillir les petits requins « traditionnels » que l'on voit sur tous les récifs du monde entier, des Maldives à Maurice en passant par la Polynésie ou la Nouvelle-Calédonie (pointe noire, pointe blanche du lagon, nourrice, gris, aileron blanc...). En mer, comme dans tout écosystème, il y a des structures hiérarchisées. Les requins inférieurs à 2 m occupent le lagon/récif, plus loin, plus bas, on trouve des prédateurs plus imposants 2,5 m-3 m (gris, aileron blanc, bouledogue), et au large, d'autres espèces de prédateurs (mako, tigre, océanique). Les territoires ne se mélangent pas. A La Réunion, les requins de lagon/récif ont disparu et sans doute avec eux la prédation qu'ils pouvaient exercer sur les juvéniles de bouledogues. Il a fallu 40 ans pour que la réserve de Port-Cros récupère ses mérous, des dizaines d'années aussi pour que les îles Medes soit repeuplées... Il faudra des dizaines d'années pour que le récif de La Réunion redevienne sain et poissonneux. « Le temps de la science n'est pas celui du public », souffle Bernard Séret, spécialiste français des requins qu'il a étudiés pendant toute sa carrière. A ce phénomène s'ajoute la surpêche mondiale. Moins de poissons au large. Donc un rapprochement des animaux près des côtes.  
<http://requin-blanc.fr/blog/a-la-reunion-les-pro-et-anti-requins-se-dechirent/>

Donc création d'une réserve marine

Les faits  
 Les surfeurs  
 Les écologistes

Arguments nouveaux préserve la réserve marine.

Les faits

**Document 3: Les requins sont-ils tous fréquentables ?**  
 « L'association Shark Citizen a opéré un changement de position : de fervente défenseuse des requins, elle se rapproche progressivement du groupe des surfeurs auquel elle s'opposait initialement. Elle défend désormais une mise en place de mesures de protection, comme les filets ou les filets électromagnétiques. Depuis 2015, elle a également épousé une autre position initialement défendue par les surfeurs. Elle a commencé à considérer que la présence de requins-tigres et bouledogues si près des côtes serait une nuisance pour les requins de récifs. Ces derniers jouissent d'une image beaucoup plus positive dans l'opinion : plus petits, moins dangereux pour l'homme, ils sont compatibles avec l'image d'un récif en bonne santé. Finalement, même pour les écologistes, tous les requins ne sont pas « fréquentables ». Seuls les requins « inoffensifs » pour l'homme ont droit de séjour dans des eaux côtières de plus en plus appropriées par la société réunionnaise. »  
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/geographie-appliquee/organiser-un-jeu-de-role-requin>

→ Néanmoins si les requins bouledogues sont si proche du récif se mise aux autres, c'est donc qu'il y a un problème → mais ça peut être à cause de la surpêche que les requins doivent se rapprocher.  
 Plus petits requins sont compatibles avec l'opinion de la société réunionnaise



« Source : Shark Citizen, 2014. L'affiche accompagne la nouvelle identité de l'association. En 2014, Shark Angels France devient Shark Citizen, "une association française destinée à préserver les requins tout en prenant en compte les caractéristiques propres aux sociétés humaines qui sont en interactions avec l'océan". »  
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/geographie-appliquee/organiser-un-jeu-de-role-requin>

renvoit à l'idée d'écotourisme (voir feuille 1)

feuille 2

Documents choisis pour les scientifiques:

Document 1: Quel rôle pour les scientifiques ?

« La Réunion est aujourd'hui un laboratoire d'expérimentations de solutions techniques afin de réduire le risque requin. Le plan renforcé et durable de prévention du risque requin actuellement en vigueur a pour vocation d'améliorer notre connaissance et compréhension du phénomène (connaissance scientifique des requins côtiers de la Réunion, renforcement de l'information des populations, renforcement des méthodes de gestion opérationnelle de l'alerte, accompagnement des activités nautiques les plus exposées...), et ainsi de faire face durablement à cette menace au travers de différents dispositifs (Vigie Requin, CapRequins...) devant former autant de barrières de protection (surveillance, espaces protégés, filets, observation subaquatique, écoute, prévention et information, captures et prélèvements...).

Au delà des études et dispositifs mis en oeuvre visant à la protection des usagers de la mer et de la nécessaire prise en compte des enjeux de protection de la biodiversité et des écosystèmes, l'augmentation des captures et des prélèvements des espèces dangereuses, particulièrement le requin bouledogue, près du littoral réunionnais est de fait un facteur indispensable à cette gestion de crise et à la régulation de la présence de requins dans les espaces côtiers réunionnais, et donc à la diminution des attaques. Car l'actualité nous rappelle que les attaques continuent à se succéder, remettant en question la notion même de « crise » qui par nature ne s'inscrit pas sur du long terme. »

<https://habiter-la-reunion.re/les-attaques-de-requins-a-la-reunion/>

part obligatoirement : • à la surveillance de mars à juin  
le littoral interdit la baignade : le soir + nuit  
marc à août - interdictions St-Gilles + Étang du Gol.

Document 2: La mission CHARC, connaître pour mieux comprendre le requin

C'est le principal projet scientifique sur la biologie des requins à La Réunion. Il a été lancé dans l'urgence par l'Institut de Recherche sur le Développement (IRD) en 2011. L'objectif initial du projet était de « créer un observatoire chargé de rassembler et de pérenniser » les données existantes sur les requins afin de permettre une meilleure gestion du risque requin à La Réunion. Il s'agit notamment de « restaurer la confiance et [de] soutenir les activités en lien avec le tourisme ». Il s'est appliqué à étudier les déplacements et l'habitat écologique des requins-bouledogues et tigres. Pour ce faire, il a procédé au marquage acoustique d'une centaine de requins afin d'analyser leurs déplacements et déterminer s'ils sont ou non sédentaires. Ce programme a bénéficié d'un budget de 700 000 euros, financé par l'Union européenne, le Conseil Régional de La Réunion et l'État français.

Ce programme, financé dans un contexte de crise, a suscité des attentes très fortes et de nombreuses déceptions. Ainsi, l'ensemble des acteurs socio-économiques qui en attendaient des mesures opérationnelles ont été déçus de constater que le projet se cantonnait à étudier l'écologie des requins. Le projet CHARC, qui a pris fin en février 2015, a néanmoins abouti à des résultats intéressants : les requins-bouledogues ne vivent pas en permanence dans les zones côtières, mais ils s'en rapprochent pendant les mois de mars à juin, et aussi le soir et la nuit (chasse). Certains sites (St-Gilles, Étang du Gol) semblent être des zones de reproduction, fréquentées de mars à août. Enfin, les scientifiques ont montré que la raréfaction des ressources au large entraînerait un rapprochement des requins vers les côtes

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/geographie-appliquee/organiser-un-jeu-de-role-requin>

+ réintroduire des espèces dans l'océan lors des crises

Une pancarte réalisée par les groupes d'élèves jouant le rôle des écologistes

DES ATTAQUES DE REQUINS PLUS NOMBREUSES





## **Bibliographie:**

BLANC Nicole et COHEN Marianne, « L'animal, une figure de la géographie contemporaine », *Espaces et sociétés*, n° 110-111, 2001, p. 25-40.

BRUSSEAU Lilian, *La mise en place d'un jeu de rôle en classe de seconde*, MEEF 2, ESPE Toulouse, 2015.

ESTEBANEZ J., GOUABAULT E., MICHALON J., 2013, « Où sont les animaux ? Vers une géographie humanimale », *Carnets de géographes*.

FABING P., 2014, *Impact économique de la crise requin à la Réunion*. Saint-Denis de La Réunion, SAGIS/DEAL, 50 p.

JACOUD A., 2014. *Mieux comprendre pour mieux agir. Approche sociale de la crise requin*. Saint-Denis de La Réunion, DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). 172 p.

LUQUIAU C., 2013, « Les animaux sauvages au village : entre sources de conflits et attractions touristiques (Bornéo, Sabah, Malaysia) », *Carnets de géographes*.

MAUZ I. (2002) « Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises », In *Espaces et Sociétés*, n° 110-111, 2002 pp 129-147

PARTOUNE Christine, *Les débats en jeu de rôle*, Laboratoire de Méthodologie de la Géographie, Université de Liège, 2009. Approche fondée sur la matrice CAPE (acteur collectif / arbitre / privatif / extérieur) qui peut être appliquée à la "crise requins ».

SIERRA Philippe, 2017, *La géographie : concepts, savoirs et enseignements*, Armand Colin, Paris, *Collection U*.

Dossier spécial FIG, 2017, *Territoires humains, mondes animaux*, La géographie, Paris, Terre des hommes, n°1566.

### Sitographie:

-Benhammou F., 2008, « Territoire des animaux, territoire des hommes : aspects et enjeux du retour des grands prédateurs », Géoconfluences, 2008, mis en ligne le 28/04/2008.

URL: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/developpement-durable-approches-geographiques/corpus-documentaire/territoire-des-animaux-territoire-des-hommes-aspects-et-enjeux-du-retour-des-grands-predateurs>

- Anne Le Berre, « Organiser un jeu de rôle en classe sur la "crise requin" à la Réunion », Géoconfluences, 2016, mis en ligne le 5 septembre 2016.

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/geographie-appliquee/organiser-un-jeu-de-role-requin/>

- Bruter Annie, « Le cours magistral dans l'enseignement secondaire. Nature, histoire, représentations (1802-1902) », *Histoire@Politique*, 2013/3 (n° 21), p. 22-38.

URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2013-3-page-22.htm>

-Guillaume Marchand, « Les conflits hommes/animaux sauvages sous le regard de la géographie », *Carnets de géographes* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013

URL : <http://journals.openedition.org/cdg/1070>

- François Taglioni et Sébastien Guiltat, « Le risque d'attaques de requins à La Réunion », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 29 avril 2015.

URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/14205>

- Emmanuelle Surmont, « Peur sur les plages. Du "risque requin" à la "crise requin" à la Réunion », Géoconfluences, 2016, mis en ligne le 14 avril 2016

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/risques-et-societes/corpus-documentaire/peur-sur-les-plages-requins-reunion>

Blogs:

<http://requin-blanc.fr>, site d'informations sur l'ensemble de la thématique du requin

## Table des figures

Figure 1: Première de couverture de l'ouvrage en format Folio	page 4
Figure 2. Le nombre de victimes par an selon le blog de Bill Gates, The Deadliest Animal in the world en date du 25 avril 2014	page 39
Figure 3. Le requin au coeur d'un conflit de représentations.	page 43
Figure 4. La fiche de séquence sur le thème de la « crise du requin à la Réunion »	page 59
Figure 5. Un exemple issu du dossier documentaire: le publicitaire et les représentations du requin associées	page 60
Figure 6: Document d'accroche pour les élèves extrait du site internet du journal réunionnais imazpress	page 62
Figure 7. Affiche promotionnelle du documentaire <i>Océans</i> , François Sarano, océanographe et plongeur en compagnie du grand requin blanc	page 65
Tab 1. Tableau Extrait de la FAO	page 32
Tab 2. Cartographie de la Réunion présentant les attaques en fonction des activités	page 42

## Table des matières

### Introduction

Pages 4-13

### I Une réflexion épistémologique nouvelle sur la place de l'animal en Géographie: la reconnaissance de l'animal en tant qu'acteur de nos territoires ?

Pages 14-30

#### A) Vers une géographie « humanimale » ?

4. La géographie et l'animal: une histoire pourtant ancienne...

1.1 Une géographie pensée avant tout comme une géographie humaine

1.2 L'approche originale d'Elisée Reclus

2...mais reconsidérée depuis une vingtaine d'années...

2.1 La géographie au coeur d'un renouvellement initié par les autres sciences

2.2 Les approches différentes annoncent une nouvelle considération pour la géographie

3...au point d'envisager de nouvelles études entre l'homme et l'animal: la géographie humanimale

#### B) L'animal au prisme du conflit et du risque: l'ambiguïté des relations homme/animal

1. Quelle est la nature des relations entre l'homme et l'animal ?

1.1 Le fruit d'une construction sociale

1.2 L'animal vu à l'aune des conflits: concurrence et partage de l'espace

2. Quelle place pour l'animal au sein des sociétés humaines ?

3. Quels sont les apports d'une géographie des conflits dans ces relations si particulières ?

#### C) L'animal, un acteur intégré au sein du territoire ?

1. Un animal pris en compte pour une meilleure perception de la notion de « territoire »

2. Un acteur permettant d'opérer un regard critique sur la notion de développement durable

3. Un acteur et donc quels changements de paradigme induits ?

### II Le requin: un animal idéal et complexe pour comprendre les interactions entre l'homme et l'animal

Pages 30-46

#### A) Un animal emblématique des relations complexes entre l'homme et l'animal

1. Le requin, un grand prédateur aujourd'hui menacé

2. Le rôle du requin au sein de l'écosystème mondial

3. Un animal inaccessible ?

**B) Mythifiée et passionnée, quelle image pour le squalé ?**

1. Une perception façonnée au cours du temps et dans divers espaces

2. La représentation du requin dans la culture populaire

3. Un animal méconnu: un requin, des requins ?

**C) Le cadre réunionnais: « peur sur les plages »**

1. Généalogie et spatialisation du « risque requin »

2. Des acteurs opposés quant à la résolution de ce « risque requin »

3. Quelles conséquences et implications de ce « risque requin » dans la société réunionnaise et sur l'île ?

**III Enseigner l'animal en géographie pour une réflexion critique sur le rôle des acteurs dans le cadre de l'aménagement des territoires ?**

**Pages 47-68**

**A) Une volonté: justifier la mise en oeuvre d'une pédagogie innovante**

4. Le choix du débat: quelles justifications ? Quelles formes ?

1.1 Le débat, inséré au coeur de pratiques pédagogiques innovantes

1.2 Le débat en jeu de rôle, pour une autre réflexion sur la transmission de notre enseignement

5. Le choix du thème: Programmes et méthodologie

2.1 Des programmes scolaires peu adaptés au traitement de la question

2.2 Le choix du thème nécessite quelques ajustements

6. Le choix de la classe: Profils et attentes

**B) Une construction: s'appuyer sur des modèles préexistants pour enrichir sa méthodologie**

1. Des travaux déjà effectués en lien avec le requin...

2. D'où la nécessité de présenter une mise en oeuvre originale

3. La construction des séances: mise en oeuvre et corpus documentaire

**C) Une nécessité: opérer un regard critique sur la mise en oeuvre et la réalisation de la démarche**

1. Le déroulé des séances

2. Quelle implication pour les élèves ? De la part de l'enseignant ?

3. La postérité de ce débat: Quelles limites ? Quels points forts ?

**Conclusion** **Pages 69-70**

---

**Annexes** **Pages 71-77**

---

**Bibliographie-Sitographie** **Pages 78-79**

---

**Table des figures** **Page 80**

---

## **Résumé**

Ce mémoire de recherche aura eu pour objectif de s'appuyer sur les recherches naissantes en Géographie sur le thème de l'animal. Le but ? S'appuyer sur le questionnement épistémologique et scientifique de ce champ d'étude au service d'un projet pédagogique innovant consacré à la réalisation d'un jeu de rôles en classe de Lycée. Le cas étudié de la « crise requin » à la Réunion, sujet d'actualité récent et polémique, se veut idéal pour interroger les logiques d'aménagement du territoire à l'oeuvre sur cet espace, les motivations et les conflits de chacun des acteurs qui soutiennent la réalisation de ces projets. Pour une nécessaire remise en question des pratiques pédagogiques au sortir d'une année de stage et pour une plus juste compréhension des relations entre l'homme et l'animal grâce à la Géographie.

## **Mots clés**

Requin - Jeux d'acteurs - Conflits environnementaux - Représentations - conflits d'acteurs